

DELIBERATION CAC035-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil académique le 20 septembre 2021

Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du second cycle : Faculté des lettres, langues et sciences humaines

Le conseil académique réuni le 28 septembre 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La nouvelle offre de formation du second cycle de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 48 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par
délégation*

Signé le 30 septembre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 30 septembre 2021

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation en cours</i>) :	Etudes sur l'enfance et la jeunesse NB : Mention spécifique Voir fiche RNCP jointe
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création ex-nihilo Ce master mention spécifique « Etudes sur l'enfance et la jeunesse » vise à dispenser une formation pluridisciplinaire de haut niveau. Plusieurs masters de ce type existent en Europe, aucun en France,
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	SHS (Champ secondaire : Santé ?)
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers Le Mans Université Université de Nantes
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Pas de parcours. En M2 choix optionnel « Pratiques professionnelles », ou « Recherche » lié au Graduate Program « Child and Youth

	studies » (Graduate School du projet PIA4 INTEGRAAL ComUE Angers-Le Mans)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers, Le Mans, Nantes
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale et formation continue Formation hybride : distanciel et présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	350 h/an Cible 2024 : 25 % des enseignements disponibles en anglais
Effectifs attendus :	30 en M1 30 en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p><u>Les enjeux sociétaux de l'enfance et de la jeunesse :</u></p> <p>Les questions actuellement si prégnantes de la citoyenneté, de l'environnement, du développement durable ou de l'inclusion sont fortement liées à la place et rôle des enfants dans notre société.</p> <p>Les politiques petite enfance, enfance et jeunesse, traversent l'ensemble des actions publiques menées par les collectivités. Les enjeux liés à la jeunesse ne se limitent pas seulement aux modes de garde, aux loisirs et à l'animation, on les retrouve également en matière d'aménagement du territoire, d'équipement, de transport, des loisirs, de santé, de culture et de participation à la vie de la cité.</p> <p>Les évolutions démographiques, économiques, sanitaires, politiques et sociales influent sur les conditions de vie des enfants et des jeunes ce qui implique des adaptations constantes. Le contexte pandémique actuel ne fait que renforcer les risques et les enjeux.</p> <p>⇒ Pour y répondre, le secteur et plus globalement la société a besoin de professionnels compétents ayant une vision globale de ce qui touche aux enjeux de l'enfance-jeunesse.</p>	

Une dynamique en marche

Le programme de recherche pluridisciplinaire EnJeu[x] - Enfance & Jeunesse, financé par la Région Pays-de-la-Loire et porté par l'Université d'Angers avec les Universités du Mans et de Nantes, a depuis 2015 développé la recherche et la formation dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Il est considéré aujourd'hui par les divers partenaires comme un lieu d'expertise sur ces sujets en sciences humaines et sociales.

Plus de 1 500 publications scientifiques ont démontré l'importance de la recherche afin d'améliorer le bien-être des enfants et des jeunes. Les quelque 200 événements organisés ont permis une diffusion des résultats de la recherche dans la société. Sept Diplômes d'Université ont été créés depuis 2015 dans les trois universités ligériennes : DU Soutien et accompagnement à la parentalité ; DU Attachement, adoption et pratiques professionnelles ; DU Troubles du spectre autistique : prises en charge éducatives et comportementales des enfants et des adolescents ; DU Neuropsychologie de l'enfant et troubles des apprentissages : enjeu[x], repères cliniques et prise en charge ; DU Formation à l'animation d'ateliers de philosophie avec les enfants et les adolescents à l'école et dans la cité ; DU Droits des enfants et pratiques professionnelles ; DU Français langue de scolarisation. Ils ont tous rencontré leur public car ils répondent aux besoins des professionnels du secteur.

Vers une nouvelle offre de formation

Au-delà de la formation continue, ces expériences ont permis de mettre en lumière un manque de formation pluridisciplinaire de niveau Master à l'échelle nationale, c'est-à-dire une formation qui permette aux étudiants d'acquérir les compétences favorisant la prise en compte globale des questions liées aux enfants et aux jeunes. Les formations actuellement existantes sont trop segmentées par disciplines académiques, par secteurs d'activités ou propres à un champ de compétences en particulier (par exemple des formations en droit de la famille, les formations d'enseignants, d'éducateurs spécialisés, ou le CAFERUIS permettant la gestion d'unités d'intervention sociale).

Le travail de benchmark réalisé a permis de repérer les masters pluridisciplinaires sur l'enfance et la jeunesse existant en Europe parmi lesquels se distinguent : « Childhood and Youth Studies », Université de Sussex ; « Children, Youth and International Development », Université de Londres, « Childhood Studies - At the institution », Edinburgh ; « Child Studies », Linköping (Suède) ; Master Interdisciplinaire en Droits de l'Enfant, Université de Genève.

En France, il n'existe aucune formation de ce type au niveau master, mais seulement des parcours dans des mentions « Sciences de l'éducation » (Parcours Enfance, jeunesse, formation, Paris 8), « Droit des personnes et de la famille » (parcours en M2 Droit de l'Enfance et de la Famille, Université Catholique de Lille), « Santé publique » (parcours en M2 Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement, EHESP).

- ⇒ La création d'une mention spécifique permettrait le développement de formations pluridisciplinaires sur deux années complètes. Ainsi seraient visibles et valorisées les compétences dédiées à l'enfance, attendues du secteur professionnel et nécessaire dans le domaine de la recherche.

La nécessité de la pluridisciplinarité et de l'ouverture internationale

La dimension pluridisciplinaire (voire interdisciplinaire sur certaines dimensions de la formation) est fondamentale et attendue des professionnels qui souhaitent recruter des personnes capables d'appréhender les grandes questions qui se posent aujourd'hui. Les titulaires de ce master auront les compétences pour occuper des postes à responsabilité, d'encadrement, de pilotage et de conception de projets et de structures.

Les rencontres organisées depuis 2019 avec les collectivités territoriales, les entreprises, les institutions et les associations du secteur ont montré leurs attentes et la nécessité de proposer une

formation de ce type en France. Un master avec une mention spécifique « Études sur l'enfance et la jeunesse » serait plus adéquate car ces formations présentent des programmes pluridisciplinaires à des niveaux divers.

La dimension internationale du master « Études sur l'enfance et la jeunesse » est essentielle car il vise, aussi, à former des professionnel.le.s pour des institutions supranationales. Aucune formation identique existe en France, ce master en français attirera à l'international des étudiants francophones. En même temps, l'Université d'Angers a lancé la construction graduate program « Child and youth studies » dont le master constituera la première brique avec des enseignements en anglais (cible 2024 = 25 %). Le continuum master-doctorat permettra d'attirer d'excellents étudiants français et étrangers se destinant à la recherche.

Carrières

Le master « Études sur l'enfance et la jeunesse » vise à former :

- des cadres ayant une vision globale des enjeux du champ de l'enfance jeunesse (éducation populaire, ONG, services sociaux, collectivités locales, etc.) ;
- des personnes en capacité d'innover dans le domaine de l'enfance
- des profils « recherche » qui puissent rayonner à l'échelle nationale et internationale avec des recherches en SHS d'excellence reconnues comme tel.

Caractéristique des emplois

Secteur d'activité

- Administration publique
- Services de santé humaine et action sociale
- Enseignement
- Recherche-développement en sciences humaines et sociales
- Education, Education populaire
- Protection de l'enfance
- Sports et loisirs
- Secteur associatif

Type d'emplois accessibles

- Chercheur / Chercheuse en sciences humaines et sociales
- Cadre dirigeant / dirigeante d'un service territorial
- Responsable sectoriel / sectorielle de la fonction publique
- Attaché territorial / Attachée territoriale
- Chargé / Chargée de projet et de développement territorial
- Chef de service socioéducatif
- Directeur / Directrice d'établissement à caractère social
- Directeur / Directrice d'établissement de protection de la jeunesse
- Responsable d'association à caractère social
- Responsable d'un service communal d'action sociale
- Coordonnateur / Coordonnatrice de service d'action sociale
- Responsable de circonscription d'action sociale
- Responsable de circonscription d'intervention sanitaire et sociale
- Coordonnateur / coordonnatrice enfance jeunesse éducation
- Directeur ou directrice enfance-jeunesse-éducation
- Cadre responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoin spécifique
- Directeur / Directrice de maison des jeunes et de la culture

Volume et dynamique de l'emploi, besoins en compétences

Selon la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation de Pôle emploi, le nombre d'emplois dans le secteur de l'action sociale ne cessera d'augmenter dans les prochaines années. Un million quatre cents mille personnes exercent déjà dans ce secteur. La région Pays-de-la-Loire a identifié les métiers socio-éducatifs, l'éducation spécialisée et l'animation socioculturelle comme des métiers à fortes perspectives d'emploi.

Une partie des métiers de l'action sociale (éducateurs, moniteurs-éducateurs, éducateurs de jeunes enfants, directeurs de crèche) sont des métiers très réglementés qui nécessitent une formation ou des diplômes spécifiques. Ils ne sont pas la cible du master « Études sur l'enfance et la jeunesse ». Les services enfance-jeunesse-éducation des collectivités, les associations humanitaires, sociales, d'éducation populaire, les centres sociaux sont à la recherche de cadres aux compétences multiples et variées qui puissent à la fois manager, piloter et concevoir des projets, conseiller les élus, évaluer et mettre en œuvre les politiques publiques. Les deux échanges collectifs (9 octobre 2020, 19 février 2021) menés avec des professionnels du secteur afin de cerner leurs attentes et leurs besoins ont amplement démontré cette attente. Ils ont confirmé la difficulté de recruter des personnes ayant des compétences et connaissances globales sur l'enfance et la jeunesse. Ils.elles ont fait remonter la nécessité d'avoir des professionnel.le.s formé.e.s aux réalités psychologiques, sociologiques, historiques, juridiques de l'enfance et de la jeunesse de façon globale. Ce groupe de professionnels suit la construction du master et est régulièrement consulté lors des points d'étape.

Prise en compte des évolutions réglementaires, techniques et technologiques

Les enseignant.e.s-chercheur.se.s des universités d'Angers, de Nantes et du Mans, engagé.e.s dans le consortium EnJeu[x] sont à la pointe des évolutions inhérentes au secteur de l'enfance et de la jeunesse. Leurs recherches irrigueront les enseignements. L'adossement recherche à des laboratoires dont l'enfance et la jeunesse constituent des spécialités de recherche est assuré : CREN, LPPL, BePsyLab, ESO, 3L.AM, TEMOS

Ancrage régional

Le programme EnJeu[x] constitue un ancrage régional très fort. En quelques années, il a structuré le champ de l'enfance et la jeunesse au niveau des trois universités ligériennes. Il a permis de tisser des liens pérennes avec les différents acteurs d'un secteur très large comprenant : des entreprises (cluster Nova Child), des collectivités territoriales (villes et départements), des associations (délégations UNICEF, MGEN, fédération des centres sociaux et socioculturels...), des sports et des loisirs (VVL, UNAT...), de l'éducation spécialisée et de la protection judiciaire de la jeunesse. Autant de professionnels impliqués dans la réflexion et la construction du master « Études sur l'enfance et la jeunesse ».

Noyau de l'équipe pédagogique : (section CNU entre parenthèses)

Université d'Angers, UFR LLSH : Christine Gaux (16), Claudine Combier (16), Aubeline Vinay (16), Arnaud Roy (16), Céline Lancelot (16), Yves Denéchère (22), David Niget (22), Eric Pierre (22), Carole Avignon (22), Patrice Marcilloux (22), Nadja Maillard (7), Delphine Guedat (7)...

Université d'Angers, UFR DEG, UFR IAE, UFR ESTHUA, UFR Santé : Bérangère Taxil, Gaëlle Pantin-Sohier (6), Fanny Thomas (6), Laurence Moisy (23), Mickaël Dinomais (49)...

Le Mans Université : Nathalie Prince (9), Florence Lacroix, Isabelle Audras, Sophie Soccard (11), Omar Zanna (19), Angelina Etiemble (19), Patricia Lojkine (9)...

Université de Nantes : Edwige Chirouter (17), Fabien Bacro (16), Emmanuelle Toussaint (70), Jacques-Henri Guignard (16), Philippe Guimard (16), Cendrine Mercier (70)...

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Projet de fiche RNCP – enregistrement de droit

Une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) permet le positionnement d'un diplôme (certification) dans ce répertoire national unique à vocation professionnelle. Le RNCP permet de rechercher des diplômes par niveau de qualification et par domaine d'activité. Pour l'enseignement supérieur, il faut bien considérer que la fiche RNCP décrit la facette professionnelle de nos diplômes. Par facette, il convient de comprendre que la fiche RNCP ne décrit pas la formation mais seulement les aspects du diplôme nécessaires à son positionnement professionnel.

Identification de la certification

Intitulé : Etudes sur l'enfance et la jeunesse

Nomenclature du niveau de qualification : 7

Code(s) NSF :

(3 codes maximum) :

120 : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

332n : Expertise sociale et projets sociaux

340 : Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s):

(5 maximum) :

32154 : action sociale

44054 : encadrement management

14254 : sciences humaines

44032 : aide sociale enfance

13295 : droits personnes famille

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : *ne pas compléter*

Certificateur(s) et signataire(s)

Nom légal de l'entité	site internet	Adresse

sera complété par la DGESIP

Organismes préparant à la certification

L'organisme partenaire prépare à la certification mais ne peut pas la délivrer.

Nom légal du partenaire	Nom du responsable légal	Rôle du partenaire

-	-	-
---	---	---

Le rôle du partenaire est à choisir parmi les cas suivants :

- Habilitation pour former
- Habilitation pour organiser l'évaluation
- Habilitation pour former et organiser l'évaluation

Résumé du référentiel

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Coordination d'équipes
- Conduite de projet
- Analyse et évaluations de situations liées à l'enfance
- Animation de réunions, comités de pilotage etc.
- Elaboration, mise en œuvre et évaluation de politiques publiques
- Recherche et innovation dans le domaine de l'enfance
- Gestion administrative et financière

Compétences attestées :

Compétences transversales de niveau M

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)

pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences disciplinaires/spécifiques

Concevoir, piloter et évaluer des politiques publiques en lien avec l'enfance en intégrant des savoirs spécifiques dans ce domaine pour qu'elle soit la plus efficiente et adaptée possible

Gérer des services, des structures et des projets dédiés à l'enfance en construisant un projet adapté aux enjeux liés à l'enfance pour assurer le bien-être des enfants

Innover dans le domaine de l'enfance en accompagnant la transformation des politiques publiques et des pratiques liées à l'enfance pour améliorer la situation des enfants

Savoir agir avec les enfants en adaptant sa posture et sa communication à la situation et aux besoins de l'enfance pour apporter une réponse adaptée

Penser l'enfance, penser avec les enfants, en prenant en compte la diversité des cultures et en (re)connaissant les droits et les intérêts des enfants pour promouvoir le pouvoir d'agir des enfants

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Blocs de compétences

Blocs de compétences transversales :

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
-------------------	-------------------------	-----------------------------	-------------------------------

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
1	Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
2	Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
3	Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
4	Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Blocs de compétences spécifiques/disciplinaires :

N° du bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
5	Penser l'enfance et la jeunesse, penser avec les enfants et les jeunes	<p>Appréhender la spécificité des trajectoires pluriculturelles et plurilingues</p> <p>Développer des pratiques adaptées à la diversité</p> <p>Comprendre les processus de construction des droits des enfants</p> <p>Intégrer les notions de droits de l'enfant et d'intérêt de l'enfant dans les pratiques professionnelles</p> <p>Maîtriser le concept d'agentivité et de pouvoir d'agir des enfants et des jeunes</p> <p>S'approprier les dispositifs et les ressources favorisant la créativité et l'engagement citoyen des enfants</p> <p>Se construire une culture sur le concept d'enfance et de jeunesse</p> <p>S'approprier les dispositifs et les ressources favorisant la pensée des enfants</p> <p>Concevoir et analyser des projets avec et pour les enfants</p>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
6	Analyser la situation des enfants et des jeunes	<p>Identifier les milieux de vie et appréhender leur diversité</p> <p>Comprendre les particularités des milieux,</p>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

		<p>leur fonctionnement, les dynamiques</p> <p>Caractériser les différentes composantes de la vulnérabilité</p> <p>Savoir articuler vulnérabilité, fragilité, opportunité</p> <p>Savoir définir les notions de risque et de violence</p> <p>Réaliser une évaluation pluridisciplinaire de la situation d'un enfant</p> <p>Etre en capacité de transmettre une évaluation adaptée au destinataire, en respectant l'éthique</p>	<p>évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
7	Savoir agir avec les enfants et les jeunes	<p>Identifier les différentes configurations familiales</p> <p>Comprendre les enjeux de la complexité familiale / Développer et élaborer des méthodes dans ce champ</p> <p>Comprendre les enjeux communicationnels avec les enfants et les jeunes</p> <p>Identifier les modalités d'échange avec les enfants. Développer des pratiques et des outils éthiques pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes</p> <p>Connaître les structures professionnelles de prise en charge/d'aide</p> <p>Connaître les différentes théories de la médiation</p> <p>Mettre en synergie les différentes structures et faire du lien entre ces différentes instances</p> <p>Connaître/identifier et transmettre les connaissances relatives au développement bio-psycho-social de l'enfant</p> <p>Associer l'enfant à l'analyse de son environnement</p> <p>Animer/transmettre/ enseigner à un enfant ou un groupe d'enfants</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
8	Rechercher et innover dans le domaine de l'enfance et la jeunesse	<p>Accompagner la transformation des politiques publiques et des pratiques liées à l'enfance</p> <p>Former à de nouvelles pratiques dans le domaine de l'enfance et la jeunesse</p> <p>Développer les études sur l'enfance et la jeunesse</p> <p>Identifier les problématiques émergentes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse</p> <p>Maîtriser la notion de politiques publiques sur l'enfance et la jeunesse</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

		<p>Proposer des améliorations aux acteurs des politiques publiques</p> <p>Appréhender et observer des pratiques</p> <p>Proposer et diffuser de nouvelles pratiques professionnelles</p> <p>Assurer une veille documentaire sur les pratiques et la recherche</p> <p>Diagnostiquer des besoins et des attentes des milieux professionnels et des usagers</p> <p>Définir et circonscrire un objet/sujet de recherche</p> <p>Mener à bien un travail de recherche</p> <p>Valoriser des résultats de recherche</p>	
9	Gérer des structures, services et des projets liés à l'enfance et la jeunesse	<p>Maîtriser les notions et fondements du droit</p> <p>Savoir identifier les cadres légaux et réglementaires des questions relatives à l'enfance</p> <p>Connaître les principes budgétaires et comptables</p> <p>Connaître et mettre en œuvre les principes généraux de la gestion des ressources humaines</p> <p>Identifier et connaître les méthodologies de conduite de projets adaptés aux enjeux liés à l'enfance</p> <p>Définir et s'approprier les bonnes pratiques de gestion de projet dans le secteur de l'enfance</p> <p>Savoir analyser les systèmes et processus multi-acteurs</p> <p>Savoir prendre en compte le bien-être des enfants et des jeunes en identifiant les déterminants et les indicateurs</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

O : Administration publique

Q : Services de santé humaine et action sociale

P : Enseignement

M : 72.2 Recherche-développement en sciences humaines et sociales

Type d'emplois accessibles :

Chercheur / Chercheuse en sciences humaines et sociales
Cadre dirigeant / dirigeante d'un service territorial
Responsable sectoriel / sectorielle de la fonction publique
Attaché territorial / Attachée territoriale
Chargé / Chargée de projet et de développement territorial
Chef de service socioéducatif
Directeur / Directrice d'établissement à caractère social
Directeur / Directrice d'établissement de protection de la jeunesse
Responsable d'association à caractère social
Responsable d'un service communal d'action sociale
Coordonnateur / Coordonnatrice de service d'action sociale
Coordonnateur / Coordonnatrice de service social
Responsable de circonscription d'action sociale
Responsable de circonscription d'intervention sanitaire et sociale
Coordonnateur / coordonnatrice enfance jeunesse éducation
Directeur ou directrice enfance-jeunesse-éducation
Cadre responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoin spécifique
Directeur / Directrice de maison des jeunes et de la culture

Codes ROME : (5 codes maximum)

K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
K1201 – Action sociale
K1206 – Intervention socioculturelle
K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
K1401 – Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Références juridiques des réglementations d'activité : (le cas échéant) :

Voies d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature libre		X ¹	
Par expérience Date de mise en place : 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie : **Oui/Non**

Inscrit au cadre de la Polynésie française : **Oui/ Non**

Anciennes certifications

Ajouter ici le numéro de la (de) fiche(s) RNCP précédente(s) pour cette même certification.

Sera complété par la DGESIP

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : NON

SI OUI :

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

N° de la fiche de la certification professionnelle reconnue en équivalence (au RNCP)	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification

¹ Point de vigilance, cocher oui sur les fiches établissements revient à permettre à un tiers de préparer de se présenter à l'examen en candidat libre

- Date du JO / BO
- Référence au JO / BO

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...)*

- Date du JO / BO
- Référence au JO / BO

sera complété par la DGESIP

Référence autres (passerelles...)

- Date du JO / BO
 - Référence au JO / BO
- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'effet de la certification* : *sera complété par la DGESIP*

Date d'échéance de l'enregistrement* : *sera complété par la DGESIP* (au maximum Date d'effet + 5 ans)

Pour plus d'informations

Nombre de certifiés par formation : (non obligatoire)

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours VAE	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

Lien internet vers le descriptif de la certification :

néant

Documents à joindre

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (1 document attendu) : ce document a vocation à être publié sur le site public en vue de sa publication sur le site grand public]

Sera élaboré et joint par la DGESIP

Avis conforme de la commission professionnelle consultative : ou avis de concertation spécifique des partenaires sociaux pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

Sera joint par la DGESIP

Autre document (arrêté d'accréditation, extrait du BO, ...) (non obligatoire)

Sera joint par la DGESIP si nécessaire

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissements demandant l'accréditation : **Université du Mans, Université d'Angers**

La formation	
Intitulé (conforme nomenclature) :	DIDACTIQUE DES LANGUES
Niveau :	Mention de Master
Origine de la formation (renouvellement avec restructuration) :	<p>La Mention de Master <i>Didactique des Langues</i> (« DDL ») s'inscrit dans l'historique d'une coopération étroite tissée entre les équipes pédagogiques de l'Université du Mans et d'Angers, qui, dès les années 1990, organisent de concert sur les deux sites l'ouverture d'une filière « FLE », Licence (90-91), puis parcours de Maîtrise (92-93) et de DESS (95-96 et 2001-2002) aux intitulés similaires. En 2004 (passage au LMD), c'est ainsi sur la base de cette offre parallèle et conjointement pensée que se fonde la Mention de Master DDL en co-habilitation / co-accréditation (depuis 2016) entre les universités du Mans et d'Angers, le partenariat impliquant en outre (également depuis 2004) l'université de Tours en convention sur 2 parcours (convention tripartite U-Le Mans-Angers-Tours), et l'Institut Catholique de l'Ouest qui organise en autonomie un parcours M1 et un parcours M2 de la Mention DDL (convention U-Angers-ICO).</p> <p>Si les partenariats académiques se sont maintenus, l'offre de la Mention DDL a beaucoup évolué entre 2004 et 2012, avec l'ouverture de différents parcours M1 et M2 en particulier à distance, offrant une richesse de spécialisations professionnelles dans le domaine de la DDL mais aussi complexifiant largement l'architecture générale et la lisibilité de l'offre : en 2012, la Mention comprenait un total de 20 parcours (M1 et M2).</p> <p>Un objectif majeur du projet 2016 était ainsi la simplification de l'offre, ce qui s'est opéré par une réduction forte du nombre de parcours – de 20 à 10, ce travail ayant en particulier concerné l'offre spécifique développée au Mans (refonte de 4 parcours M1 en 1 parcours M1 « DDL-DIV » et de 7 parcours M2 en 1 parcours M2 « DDL-DIV », ouvrant chacun des choix de colorations thématiques diversifiés autour d'objectifs transversaux.</p> <p>Pour le projet 2022, la demande est celle d'un renouvellement avec restructuration légère. La rationalisation de l'offre se poursuit avec notamment la décision de suppression du M1 EAD spécifique LMU (« DDL-DIV »). L'ensemble des autres parcours existants est maintenu avec des propositions d'améliorations qualitatives concertées réaffirmant les liens,</p>

	<p>au sein du Master DDL, entre les équipes co-porteuses LMU-UA, lesquelles participent désormais de la Comue expérimentale Angers-Le Mans officialisée en décembre 2020, instance qui permet une meilleure coordination et un développement de projets communs entre ces deux universités.</p> <p>La nouvelle offre du Master DDL (projet 2022) s'organise désormais en 9 parcours répartis comme suit entre les établissements organisateurs :</p> <p>Légende : P = présentiel ; D = à distance ; R : recherche</p> <table border="1" data-bbox="582 573 1457 929"> <thead> <tr> <th></th> <th>U-Le Mans</th> <th>U-Angers</th> <th>ICO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td colspan="2">1 parcours commun décliné en présence sur les deux sites (M1-P) et à distance (M1-D LMU-UA + convention Tours).</td> <td rowspan="3">1 parcours M1 et M2</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">M2</td> <td>2 M2-pro spécifiques</td> <td>4 M2-pro spécifiques dont 2 en convention internationale (doubles diplômes).</td> </tr> <tr> <td colspan="2">1 parcours M2-R sur maquette partagée LMU-UA, en convention avec Tours sur un troc commun.</td> </tr> </tbody> </table>		U-Le Mans	U-Angers	ICO	M1	1 parcours commun décliné en présence sur les deux sites (M1-P) et à distance (M1-D LMU-UA + convention Tours).		1 parcours M1 et M2	M2	2 M2-pro spécifiques	4 M2-pro spécifiques dont 2 en convention internationale (doubles diplômes).	1 parcours M2-R sur maquette partagée LMU-UA, en convention avec Tours sur un troc commun.		
	U-Le Mans	U-Angers	ICO												
M1	1 parcours commun décliné en présence sur les deux sites (M1-P) et à distance (M1-D LMU-UA + convention Tours).		1 parcours M1 et M2												
M2	2 M2-pro spécifiques	4 M2-pro spécifiques dont 2 en convention internationale (doubles diplômes).													
	1 parcours M2-R sur maquette partagée LMU-UA, en convention avec Tours sur un troc commun.														
Champ de formation :	Lettres et Langues														
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Le Mans Université (LMU) Université d'Angers (UA)														
Parcours de la Mention DDL	<p>La Mention Didactique des Langues (projet 2022) comprend 9 parcours, conjointement organisés ou spécifiques aux établissements :</p> <table border="1" data-bbox="582 1276 1457 1989"> <thead> <tr> <th colspan="2">Mention « DDL » 2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Parcours communs LMU-UA</td> </tr> <tr> <td>1.</td> <td>Didactique des Langues : Français Langue Etrangère / Seconde Parcours disponible en présence et à distance <ul style="list-style-type: none"> - M1-P DDL-FLE/S : parcours M1 présentiel, maquette partagée, déployé en présence à l'université du Mans et à l'université d'Angers (justifié par les effectifs). - M1-D DDL-FLE/S : parcours M1 à distance commun LMU-UA, en convention avec Tours, hébergé sur la plateforme EAD-LMU, co-organisé et co-animé par les 3 équipes. </td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>Didactique des langues et sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DDL-MER : parcours M2 à orientation recherche, maquette partagée, hybride au Mans, présentiel à Angers, tronc commun en convention avec l'université de Tours. </td> </tr> <tr> <td colspan="2">Offre spécifique LMU</td> </tr> <tr> <td>3.</td> <td>Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde <ul style="list-style-type: none"> - M2-P DDL M-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à dominante présentielle, hybride sur 1 UE à distance obligatoire, jusqu'à 3 UE-D possibles), Le Mans Université. </td> </tr> <tr> <td>4.</td> <td>Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde et Diversité (situations, approches, langues)</td> </tr> </tbody> </table>	Mention « DDL » 2022		Parcours communs LMU-UA		1.	Didactique des Langues : Français Langue Etrangère / Seconde Parcours disponible en présence et à distance <ul style="list-style-type: none"> - M1-P DDL-FLE/S : parcours M1 présentiel, maquette partagée, déployé en présence à l'université du Mans et à l'université d'Angers (justifié par les effectifs). - M1-D DDL-FLE/S : parcours M1 à distance commun LMU-UA, en convention avec Tours, hébergé sur la plateforme EAD-LMU, co-organisé et co-animé par les 3 équipes. 	2.	Didactique des langues et sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DDL-MER : parcours M2 à orientation recherche, maquette partagée, hybride au Mans, présentiel à Angers, tronc commun en convention avec l'université de Tours. 	Offre spécifique LMU		3.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde <ul style="list-style-type: none"> - M2-P DDL M-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à dominante présentielle, hybride sur 1 UE à distance obligatoire, jusqu'à 3 UE-D possibles), Le Mans Université. 	4.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde et Diversité (situations, approches, langues)
Mention « DDL » 2022															
Parcours communs LMU-UA															
1.	Didactique des Langues : Français Langue Etrangère / Seconde Parcours disponible en présence et à distance <ul style="list-style-type: none"> - M1-P DDL-FLE/S : parcours M1 présentiel, maquette partagée, déployé en présence à l'université du Mans et à l'université d'Angers (justifié par les effectifs). - M1-D DDL-FLE/S : parcours M1 à distance commun LMU-UA, en convention avec Tours, hébergé sur la plateforme EAD-LMU, co-organisé et co-animé par les 3 équipes. 														
2.	Didactique des langues et sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DDL-MER : parcours M2 à orientation recherche, maquette partagée, hybride au Mans, présentiel à Angers, tronc commun en convention avec l'université de Tours. 														
Offre spécifique LMU															
3.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde <ul style="list-style-type: none"> - M2-P DDL M-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à dominante présentielle, hybride sur 1 UE à distance obligatoire, jusqu'à 3 UE-D possibles), Le Mans Université. 														
4.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde et Diversité (situations, approches, langues)														

	<ul style="list-style-type: none"> - M2-D DDL DIV-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à distance avec mode hybride possible sur certaines UE selon le choix des étudiants), Le Mans Université. <p>Offre spécifique UA</p> <p>5. Formation en langue des adultes et mobilités</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-P FLAM : parcours M2 présentiel à orientation professionnelle, Université d'Angers. <p>6. Didactique des langues, des Littératures et Cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-D DILALIC : parcours M2 à distance, orientation professionnelle, Université d'Angers. <p>7. Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-P ELE : parcours M2 présentiel international, orientation professionnelle, diplôme conjoint, Université d'Angers, en convention avec l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Grèce. <p>8. Diffusion du français en pays anglophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DIFLANG : parcours M2 hybride international, orientation professionnelle, double diplôme M2-PGCE, Université d'Angers, en convention avec l'Université de Worcester, Angleterre. <p>Offre spécifique ICO (en convention avec l'UA)</p> <p>9. Français Langue Etrangère, Cultures et Médias</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours M1 présentiel, Institut Catholique de l'Ouest, Angers. - Parcours M2 présentiel à orientation professionnelle, Institut Catholique de l'Ouest, Angers.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les enseignements s'organisent, selon les parcours de la Mention, à l'université du Mans, à l'université d'Angers, à l'université de Tours, à l'institut catholique de l'ouest, Angers. Les M2 internationaux (ELE et DIFLANG) impliquent le suivi d'enseignements dans les universités partenaires (Athènes, Worcester).
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Selon les parcours, les enseignements s'organisent en présentiel, à distance ou en mode hybride. A distance, les enseignements peuvent s'organiser en des cours asynchrones associés d'activités à réaliser en ligne, seul ou en mode coopératif, soit selon un calendrier imposé, soit dans un ordre et une temporalité à décider en autonomie par l'étudiant.e selon ses besoins et priorités. D'autres enseignements à distance s'organisent en mode synchrone, dans une interaction directe entre enseignants et étudiants via une interface en ligne.</p> <p>A l'appui de l'expérience déjà ancienne des équipes porteuses en matière de formation à distance, adossée, au Mans, aux recherches des enseignants-chercheurs du CREN qui travaillent sur l'innovation éducative, les outils et usages du numérique et la formation à distance, et à l'appui pédagogique du PRN-LMU et du Lab'UA à Angers, cette multi-modalité de la formation permet de s'adapter à une diversité de profils d'étudiant.es en formation initiale ou continue, en reprise d'études ou en reconversion professionnelle, et à diverses problématiques de publics « empêchés » (mobilité réduite, distance géographique, articulation de la formation à une activité professionnelle / à des contraintes temporelles particulières, etc.).</p> <p>La multi-modalité s'associe à une réelle prise en compte des profils et projets des étudiant.es, qui se manifeste dans la diversité des choix offerts pour la composition des parcours M1 et M2 pour une meilleure adaptation aux besoins en termes de compétences professionnelles, ou encore à</p>

	<p>travers la possibilité de rythmes différenciés selon les contraintes et les priorités des étudiant.es, l'ensemble de ces choix étant guidés par les enseignant.es-référent.es au moment des inscriptions pédagogiques.</p> <p>Dans le contexte sanitaire actuel et depuis le premier confinement (2020), cette expérience du numérique éducatif a permis aux équipes d'être réactives pour replier les formations présentielles à distance et assurer la continuité pédagogique, organiser les enseignements en modalité synchrone à distance, par recours aux Environnements numériques de travail (LMU : UM-TICE ; UA : Lab'UA), l'ouverture de sessions en ligne (classes virtuelles), d'espaces de dépôt et de forums.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>M1-M2 : environ 500h / étudiant.</p> <p>Le global ne tient pas compte des heures associées aux soutenances de stages M1 et M2 et de mémoires en M2.</p> <p>Une UE LVE est accessible en M1 pour les étudiant.es ne pouvant pas certifier d'un niveau minimum B2 en LE, ce qui est le cas d'environ 80% des étudiant.es admis à s'inscrire en M1.</p> <p>Au Mans et concernant le M1 EAD commun LMU-UA, l'offre est une UE d'anglais. La situation est légèrement différente à l'UA qui, en plus d'offrir le grec, a opté pour la reconnaissance de diplômes (niveau Baccalauréat) dans toute autre langue que le français.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Mention DDL 2022. Effectifs primo-inscrits annuellement attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LMU : 150 - UA : 120 - ICO : 40 <p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiant.e.s inscrits en présentiel (M1 et M2) relèvent à 95% de la Formation Initiale, tandis qu'en EAD, le taux d'étudiant.e.s relevant de la formation continue est en moyenne de 30%. <p>Au Mans, une réduction des effectifs EAD a été opérée au cours du contrat 2016-2021 pour améliorer la qualité du suivi des étudiant.es, de l'encadrement des stages et des mémoires.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>La Mention Didactique des Langues s'organise en co-accréditation entre Le Mans Université et l'Université d'Angers. Elle repose sur un partenariat académique impliquant également par convention l'Université de Tours (sur 2 parcours, totalement ou partiellement partagés), ainsi que des universités en conventions internationales (Worcester, Athènes).</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Des accords internationaux sont conventionnés pour deux parcours M2 (offre spécifique U-Angers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours M2 ELE, convention internationale, diplôme conjoint, Université d'Angers - Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes. - Parcours M2 DIFLANG, convention internationale, double diplôme M2-PGCE, Université d'Angers - Université de Worcester.

	<p>D'autres conventions internationales sont signées avec des universités étrangères ou des acteurs internationaux de l'enseignement du FLE, Alliances Françaises, Instituts français, Services culturels des Ambassades françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>LMU</u> : Des accords conclus avec l'Université normale du Sichuan à Chengdu, Chine, et avec l'Université de Zaporozie, Ukraine, ouvrent aux étudiants manceaux la possibilité de stages internationaux dans de bonnes conditions d'encadrement et permettent à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études notamment en EAD avec une hybridation des parcours menant à l'obtention des doubles diplômes. D'autres accords, en partenariat avec des Universités ou Alliances françaises, visent à coopérer à la formation des enseignant.es de FLE à l'international, donnent lieu à l'ouverture de Diplômes d'Université en Didactique du Français Langue Etrangère (DU-FLE) pouvant constituer une passerelle vers le Master. - <u>A Angers</u>, des accords internationaux permettent aux étudiants du Master DDL de réaliser leur stage et/ou une partie de leur formation à l'étranger auprès des universités de Murcia (Espagne), l'Université Szeged (Hongrie), l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne), les écoles d'immersion et collèges bilingues de Normandale (Minnesota-USA). Il y a actuellement 34 partenariats ERAMUS et de nombreuses conventions bilatérales avec des universités en Palestine, en Chine, au Canada, en Algérie et au Maroc. - <u>A l'ICO</u>, les étudiants bénéficient d'accords de partenariat et de conventions établis par la faculté des Humanités avec 85 universités qui leur permettent de réaliser leur stage, trouver des terrains d'enquête pour leur mémoire ou un emploi une fois diplômés.
Conventionnement avec une institution privée française :	Le partenariat interuniversitaire sur lequel se fonde le Master DDL implique l'Institut Catholique de l'Ouest, par convention avec l'Université d'Angers sur deux parcours (M1 et M2) organisés en autonomie.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	
<p>Les forces de la Mention <i>Didactique des langues</i> sont nombreuses.</p> <p>Reposant sur un partenariat interuniversitaire complexe (co-accréditée LMU-UA, en convention avec l'université de Tours et l'institut catholique de l'ouest d'Angers) elle constitue une offre riche, visible sur la carte universitaire et reconnue de qualité dans le domaine de l'enseignement de langues / la formation linguistique, en particulier du français langue étrangère ou seconde (FLE/S), en contextes socio-éducatifs diversifiés, en France et dans le monde. Elle s'organise en relation forte avec le monde professionnel qui constitue sa cible, en coopération étroite avec les services universitaires numériques (PRN-LMU ; Lab'UA), de la formation continue mais aussi les centres universitaires FLE pour les étudiants étrangers (Maison des Langues-LMU, CeLFE-UA), investis en tant qu'écoles d'application pour les étudiants du Master, et dans un réseau de partenariats nationaux et internationaux donnant lieu au montage de parcours internationaux associés de doubles diplômes et ouvrant dans tous les parcours des possibilités de mobilités étudiantes, de stages et de postes pour les diplômés. Elle se décline en un ensemble de parcours dont les objectifs sont cohérents avec les besoins de terrain, et dont les thématiques sont adossées aux spécialités de recherche des EC pilotant et animant la formation, entre lesquels les coopérations sont anciennes, qui partagent une culture de travail et des référents commun, co-affiliés à des réseaux interprofessionnels et scientifiques (BUFFLE, ASDIFLE, ACEDLE, RFS), et régulièrement impliqués dans des programmes communs (Enjeu[x], Amicae).</p>	

L'évaluation HCERES 2016 relevait aussi **des faiblesses** à partir desquelles ont été définis les **axes prioritaires** d'un travail engagé tout au long du contrat et ayant nourri le projet DDL 2022-2027 déposé :

1. Renforcer les structures de pilotage et la coordination de la formation

La mise en place, à partir de 2016, du **Conseil de Perfectionnement de la Mention DDL**, a constitué une instance transversale qui manquait, rassemblant les EC du Mans, d'Angers, de Tours et de l'ICO et concernant le M1-D commun, des partenaires de services universitaires et du monde professionnel, mais aussi des étudiants délégués représentants M1 et M2. La mise en place du CP a instauré un **rendez-vous annuel de bilan et de concertations**, a permis de confronter les retours des évaluations des enseignements annuellement lancées auprès des étudiants par le recours aux outils numériques de sondage (EVAMAINE-LMU, dispositif Pap'UA), d'échanger sur les projets / chantiers en cours, à propos des évolutions souhaitées et/ou estimées nécessaires. A partir de 2017-2018, un **compte-rendu annuel** a été produit permettant de collecter des données actualisées concernant les effectifs et les taux de réussite, mais aussi de garder trace des problématiques rencontrées, en termes notamment de suppression d'outils numériques de gestion (formations EAD) ou d'instabilisation / fragilisation des équipes (départs, en mutation, à la retraite, congés maternels, disponibilité), tant à LMU qu'à l'UA, avec une fin de contrat marqué par le renouvellement de certaines forces (recrutement d'un PR-UA 2020 et d'un.e MCF-LMU 2021), mais, au Mans, la perspective à deux ans de plusieurs départs à la retraite.

Dans le prolongement du bilan d'auto-évaluation Hcéres 2015, première étape du travail engagé au Mans par A. Bretegnier, responsable de la Mention depuis novembre 2014, la mise en place du CP a permis de renforcer la coordination globale du Master DDL. En 2020, le recrutement à Angers de V. Feussi a permis de réinstaurer une co-responsabilité de la Mention LMU-UA, interrompue depuis 2017. Une **dynamique réaffirmée de coopération transversale** s'est manifestée au sein de l'équipe d'EC porteurs de la Mention DDL, dans le **dépôt d'un projet commun**, en réponse à l'AAP ComUE expérimentale Angers-Le Mans (nov. 2020) : « DILADIV-PRO » : *Didactique des langues, professionnalisation et diversification de compétences*, (2020-2021. Co-porteurs : V. Feussi, CIRPaLL, U-A et A. Bretegnier, CREN, LMU), au service d'une amélioration qualitative des parcours communs du Master DDL (Cf. infra Point4).

2. Maintenir la richesse de l'offre tout en poursuivant l'effort de rationalisation, pour une offre plus lisible

Une seconde préconisation du Hcéres était de travailler sur la lisibilité de l'offre, riche mais complexe.

Au Mans (offre spécifique), un premier travail avait été opéré, en préparation du contrat 2017-2021, de réduction massive du nombre de parcours, par fusion de **5 parcours M1-EAD en un seul** (« M1-DIV ») comprenant un tronc commun et un choix de thématiques permettant de « colorer » le parcours (*Didactique... du plurilinguisme, de l'anglais, de l'allemand, du français langue de l'école*) ; mais aussi de **7 parcours M2 EAD en 1 seul** (M2-DIV), ouvrant aussi un tronc commun et la possibilité d'un choix de 7 spécialisations professionnelles (*diffusion et conseil en langues, numérique éducatif, didactique du FLS / du plurilinguisme / de l'anglais / de l'allemand / du français langue de l'école*). En M2, cette refonte a permis une mise en synergie et plus de souplesse vers un parcours pensé « à la carte ». Elle a aussi permis de renforcer la mutualisation des UE, et réduit en M2 les effets de petits effectifs et d'étudiants isolés. Elle n'a toutefois pas eu tous les effets attendus de simplification, en termes de gestion pédagogique et administrative, et certains cloisonnements ont été maintenus.

Concernant le M2 DIV, les thématiques professionnelles développées dans le parcours ont continué à se révéler pertinentes et en adéquation avec les forces vives des EC, mais le maintien d'un découpage en thématiques de spécialité s'est révélé source de complications administratives et surtout contraignant pour les étudiants pouvant souhaiter de panacher encore davantage leur formation dans la logique de projets professionnels situés. Ces considérations donnent à l'équipe à décider de refondre une nouvelle fois en construisant 1 seul (vrai) parcours, structuré autour d'un tronc commun de deux UE, et accentuant encore les possibilités de choix offertes aux étudiants.

Concernant le M1 DIV, une réflexion s'est amorcée au cours du contrat sur la pertinence de maintenir le parcours. Hérité de parcours M1 EAD conçus au début des années 2000 à destination de publics relevant plutôt de formation continue, mais dont les cibles, à la fois en termes de publics étudiants et en termes d'objectifs formatifs et professionnels, sont progressivement devenues plus floues, ne correspondant plus tout à fait à la réalité des étudiants stagiaires de formation continue, arrivant maintenant clairement avec les prérequis pour rejoindre directement un M2, ou relevant de reconversion professionnelle et ayant en ce sens besoin d'une formation généraliste du M1 DDL-FLE. En lien avec l'évolution des équipes, l'investissement dans les thématiques DIFLEC, DIALL et DIANG, autrefois portées par des collègues des départements de Lettres, Allemand et Anglais, s'est aussi

progressivement étioilé. A l'occasion du présent projet, la décision a été prise de la **fermeture de ce parcours M1 spécifique LMU**. Certaines ressources de ce parcours, retravaillées au cours du prochain contrat, contribueront à enrichir les parcours M1 et M2 disponibles, permettant de maintenir une diversité de l'offre de formation, sur les spécificités qu'elles représentent, et de soutenir la réflexion d'équipe sur l'évolution de cette offre.

A l'Université d'Angers, les 4 parcours M2 à orientation professionnelle sont reconduits pour le projet 2022. L'effort de rationalisation et de lisibilité s'est traduit par la forte mutualisation de l'offre de formation, qui organise les parcours nationaux et internationaux autour de deux axes principaux : le présentiel et le distanciel. Pour les parcours présentiels, le M2 FLAM fournit un socle que partage presque entièrement le M2 ELE : à l'exception de 2 UE spécifiques, le reste des cours est mutualisé soit avec le M2 FLAM soit avec le M2 DILALIC. Pour ce qui concerne les formations à distance, le M2 DIFLANG est entièrement mutualisée avec le parcours DILALIC.

Cet effort de rationalisation s'est également poursuivi dans les adaptations régulières des formations aux forces d'encadrement, traduites par certaines réorientations thématiques. C'est ainsi que la coloration professionnelle du M2-FLAM s'est davantage accentuée avec l'arrivée d'E. Rousseau Gadet et la modification du statut de l'UE4P (qui devient un cours obligatoire) puis la création de l'UE41P qui rend compte de la visibilité donnée sur la professionnalisation en permettant l'enrichissement qualitatif du réseau professionnel des formations FLE. Ces adaptations ont parfois consisté en un allègement des activités et tâches. C'est en ce sens qu'une réflexion a été menée sur la suppression du mémoire en M2 DIFLANG, les exigences des années de probation des diplômés de ces formations étant suffisamment orientées vers la réflexivité enseignante pour autoriser une équivalence avec le mémoire.

Ces modifications, qui seront reconduites ou mises en œuvre dans le projet 2022, sont sans conséquence sur la qualité de l'offre de formation, puisqu'elles sont venues en grande partie de retours d'expériences étudiantes. La prise en compte des besoins d'étudiant.e.s, par ailleurs recommandée par le CP, a également conduit à un travail en rapport avec l'élargissement des partenariats internationaux, dont l'aboutissement a été une reconnaissance des ECTS acquis par pendant leurs séjours formatifs dans les universités partenaires (Athènes et Worcester plus particulièrement). Ce choix présente l'avantage d'une meilleure individualisation des parcours d'étudiant.e.s, ce qui fait de la mobilité étudiante un outil formatif important.

A l'Institut catholique de l'Ouest d'Angers, le parcours M1 et M2 est aussi reconduit.

Ainsi, en dehors de l'offre spécifique développée à l'ICO, la Mention DDL ne comprendra plus, à partir de 2022, qu'**un seul parcours M1 LMU-UA « DDL-FLE/S »**, qui, à partir d'une maquette commune, continuera à se décliner de concert en présentiel chaque année sur les deux sites (M1-P), et à distance dans le M1-D co-conçu / géré / animé par les équipes LMU-UA en convention avec l'université de Tours.

La **cohérence de l'offre se renforce** en conférant pleinement au M1 son **rôle de socle commun** de connaissances et de compétences pré-requises pour l'accession en M2, ouvrant sur d'autres compétences, des approfondissements, une diversification des contextes et des approches didactiques justifiant le déploiement des différents parcours M2 à orientation professionnelle, là aussi en présence / distance / en mode hybride.

3. S'appuyer sur l'expérience de l'équipe en matière de multimodalité pour aller plus loin...

Un autre point fort est la **multimodalité** des enseignements, mis en œuvre, selon les parcours, en présence, à distance, ou en mode hybride, et plus largement la culture et l'expérience des équipes en matière de formation à distance, le numérique constituant ici non seulement un **média éducatif** mais aussi **de professionnalisation** pour les étudiants, d'exercice à la profession d'enseignant-formateur (stages d'enseignement pouvant s'organiser en partie à distance), et encore une **thématique de recherche**, en particulier menée par certain.es EC du CREN (LMU) et interrogeant chacun.e sur les impacts / contraintes / possibles de la distance sur l'enseignement-apprentissage, la relation éducative, le rôle et la posture de l'enseignant.e, les interactions didactiques, etc.

Dans le contexte sanitaire actuel et depuis le confinement, cette expérience solide a permis aux équipes d'être réactives pour replier à distance les formations présentielles, et les échanges à ce sujet au sein de l'équipe de pilotage ont aussi montré que, si les contraintes ont été fortes, de nouvelles manières de travailler avaient aussi commencé à se produire, donnant à envisager la possibilité d'aller plus loin dans l'hybridation de la formation (cf. *infra*).

Au Mans, un chantier de longue haleine porte sur la **qualité du tutorat / de l'accompagnement formatif** en ligne, en lien avec les spécialités recherche de l'équipe pédagogique et son engagement sur la question du Tutorat (PIA THELEME LMU, 2018-2028). En prolongement du dispositif d'accompagnement à distance conçu pour le parcours M1 commun Le Mans-Angers-Tours (2012, UE 102), un dispositif **d'accompagnement spécifique M2** a

été conçu en 2017 (UE 45, obligatoire M2 distance et présence), qui permet de renforcer l'aisance sur la plateforme, d'approfondir la connaissance de ses possibilités, et plus largement de développer des compétences en termes de numérique éducatif dans la perspective d'enseigner des langues / le FLE/S selon des modalités diversement médiatisées et hybrides.

A Angers et dans la même perspective, l'UE213 a été mis en place pour le M2-DILALIC avec pour objectif de fournir un accompagnement réflexif aux étudiants engagés dans l'apprentissage (et l'enseignement) à distance. Dans l'ensemble et pour toutes les formations, le Lab'UA offre des ressources et un accompagnement pédagogique et technique.

Depuis 2018, une session d'**ateliers Tuteurs / pratiques de tutorat** a été menée au Mans co-impliquant tous les enseignants intervenant dans le Master DDL à distance, et ayant abouti à la réalisation d'un Livret de Tuteurs / Tutrices du Master DDL. L'ouverture d'un forum commun, notamment, a créé un lieu d'échanges et de partage d'informations. Une réflexion s'est aussi opérée concernant l'accompagnement des étudiants dans leur professionnalisation et les modalités de validation des stages professionnels obligatoires de Master 2. En 2018, les traditionnels rapports de stages ont été remplacés par une démarche de guidage pour une réflexion sur la professionnalisation à l'œuvre dans l'articulation de la théorie et de la pratique, et la construction d'un **portfolio de compétences professionnelles** valorisables dans le monde du travail. Un document de cadrage a été conçu par l'équipe pour accompagner les étudiant.es dans cette réflexion sur leurs compétences en construction, pour laquelle ils sont invités à se saisir du **Référentiel de Compétences** de la formation (élaboré pour l'ensemble des parcours de la Mention pour le projet déposé en 2016), pour expliciter et traduire leurs expériences en termes de compétences professionnellement valorisables, prendre conscience des acquis et de ce qui est transférable, et renforçant ainsi leur identité professionnelle.

Enfin, une réflexion transversale se porte sur **l'hybridation** des formations. Au Mans, ces formats se pratiquent depuis de nombreuses années : le parcours M2-P comprenant une UE-D obligatoire et un choix possible de 2 autres UE-D ; à l'inverse dans les parcours M2-D, certaines UE s'organisent en présence, au cours d'un **séminaire intensif de regroupement** organisé depuis plus de 10 ans la première semaine de juillet, qui permet de regrouper des étudiants suivant le master en présence et à distance. En 2020, pour s'adapter à la crise sanitaire, ces UE ont été entièrement assurées à distance sur la temporalité prévue (mode synchrone), ce qui s'est avéré répondre très favorablement à certains étudiants pouvant vivre et travailler dans différents pays européens ou non-européens. Pour améliorer l'accès à ces UE, tant des étudiants à distance que des étudiants présents, souvent en stages en juillet, l'équipe prend la décision de repenser la temporalité de ces cours (déplacement du séminaire début janvier) et de les organiser en ouvrant aux étudiant.es la possibilité de les suivre en présence OU à distance (**UE hybride, double disponibilité présence / distance synchrone**).

A Angers, l'équipe s'est saisie du contexte de pandémie et de confinement de mars 2020 pour réfléchir à l'accompagnement en stage des étudiants en situation de présence empêchée. Sollicitée par deux établissements partenaires que sont l'université de Wrocław en Pologne et le CASNAV 49, elle a pensé des modalités de mise en relation à distance des publics ciblés (étudiants en apprentissage du français A1 à B1 en Pologne et élèves allophones niveau A1.1 des collèges du Maine-et-Loire), pour organiser des cours de français et ateliers de conversations assurés par les étudiants de L3, M1 et M2 FLE au printemps 2020. Pour les étudiants de l'UA, ces tandems ont permis de suppléer l'impossibilité d'effectuer le stage initialement prévu en raison de la fermeture des écoles et établissements. Ils ont aussi donné aux étudiants de l'UA la possibilité de faire l'expérience de l'enseignement à distance, devenu depuis une donnée du métier (et non une option pour amateurs de nouvelles technologies).

Depuis la rentrée 2020-2021, ces tandems ont été restructurés dans la perspective du renforcement des partenariats existants et leur élargissement à de nouvelles situations. Ce dispositif a ainsi permis de **proposer aux étudiants des offres de stage en adéquation avec les évolutions des métiers du FLE** (enseignement à distance, présence empêchée, création de ressources pédagogiques en ligne etc.) ; de **développer les compétences professionnelles des étudiants FLE de l'UA** dans la formation et dans les stages pratiques (posture enseignante, travail d'équipe, conception d'activités et formalisation dans un fiche pédagogique, corps et voix, rencontre interculturelle etc.) ; **d'encourager des mémoires de recherche** en M2 portant sur l'expérience des tandems à distance ; d'envisager des offres d'emploi pour les diplômés de l'UA auprès de nos partenaires. Impliquant désormais 7 universités partenaires et les formations de M1 et M2 de l'UA, ces activités ont fait évoluer les UE 15 et 12 du Master 1 FLE désormais pensées sous une modalité hybride articulant à la fois présence et distance.

Un autre chantier d'hybridation concerne le M2-R (Cf. infra Point 6).

4. Finaliser la structuration de l'offre DDL dans une logique de compétences

En novembre 2020, l'équipe s'est saisie d'un APP lancé dans le cadre de la Comue expérimentale UA-LMU et s'est coordonnée pour déposer le projet **DILADIV-PRO**, dont le premier enjeu est de renforcer des pratiques coordonnées inter-sites ne reposant plus sur la seule logique de parcours séparés, de valoriser nos forces collectives et respectives au profit du rayonnement du Master, de réaffirmer une politique formative transversale concertée et ambitieuse.

Conçu pour une année, le projet s'inscrit comme « première brique » pour différents chantiers d'amélioration qualitative qui seront travaillés pour le contrat 2022-2027. Il se définit selon trois axes opérationnalisés en 3 livrables : 1. La construction d'un nouvel outil / portail de présentation dynamique et modernisée de la formation EAD permettant une entrée par les compétences ; 2. La formalisation de « bonnes pratiques » en matière d'enseignements de FLE à distance, à l'appui d'une analyse d'expériences diversifiées et conduisant à redéfinir les modalités de stages ; 3. La structuration d'un module de formation à et par la recherche, au bénéfice d'une professionnalisation réflexive et du rayonnement scientifique du Master DDL.

Après le travail d'élaboration du **Référentiel de compétences** de la mention DDL en cohérence avec les Fiches RNCP et les contenus de la formation, et une réflexion pédagogique pour donner aux étudiant.es à se saisir de ce Référentiel pour un travail sur leur professionnalisation, il s'agit maintenant de **repenser la structuration et la présentation de l'offre à partir de cette approche par les compétences**, au service d'un renforcement accru de sa cohérence, de sa modernisation et de sa meilleure lisibilité, à la fois institutionnelle, auprès des étudiants et des professionnels du champ, mais aussi pour une formation véritablement « à la carte » pouvant répondre à une diversité de projets et besoins professionnels des étudiants et des stagiaires de la FC.

L'**axe1-DILADIV** s'inscrit comme première brique dans cette perspective, tout en se saisissant d'une problématique importante rencontrée par l'équipe DDL au cours du contrat, avec la suppression en 2017, sur décision du PRN-LMU, de l'interface EAD « Itinéraires », outil majeur pour le Master DDL EAD, qui permettait jusque-là le suivi pédagogique et administratif des étudiants à distance, et, concernant le M1 EAD commun Le Mans-Angers-Tours, sur les 3 universités impliquées dans le Master, qui ce a plongé l'équipe pédagogique et les secrétariats dans une confusion profonde, et produit des complications en termes notamment de gestion administrative, d'établissement et de suivi des effectifs, saisie des notes etc. Malgré un cahier des Charges détaillé déposé par l'équipe DDL, le nouvel outil, proposé en 2019 n'a pas totalement remplacé les fonctionnalités pédagogiques et administratifs que cette interface permettait à tous (administratifs, enseignants, responsables des 3 universités) d'accomplir.

C'est donc dans la perspective d'**un outil rénové pour la formation à distance** que s'inscrit l'axe1 du projet DILADIV, dont l'objectif est de créer un nouvel outil de présentation /portail commun de la formation, offrant un **affichage dynamique modulable** selon les besoins des utilisateurs. Dans la temporalité de l'année 2021, l'élaboration de l'outil ne sera envisagée que sous l'angle du **M1-EAD commun Le Mans-Angers-Tours**, l'idée étant ensuite d'élargir pour appliquer le dispositif à l'ensemble des autres parcours de la Mention, voire d'autres Masters. La conception de cet outil visera à **consolider l'approche par compétences**, en proposant une présentation visuelle valorisant l'articulation entre les compétences (Référentiel) et les UE de la formation. Cet outil permettra de moderniser l'accès à l'information, bénéficiera fortement à l'accompagnement des étudiants, mais aussi permettra de répondre au besoin impératif d'une **organisation pédagogique transversale aux établissements** et de restaurer une pleine logique de coopération freinée par les difficultés techniques.

La **logique de compétences** est aussi au cœur de la refonte proposée pour le parcours spécifique LMU « **M2 DIV-FLE/S** », dont l'objectif est de permettre une **simplification** en termes de gestion administrative, tout en continuant à **valoriser la diversité** des thématiques du Master, à la fois spécialités de l'équipe et réels besoins professionnels de terrain (Numérique éducatif, ingénierie de formation, didactique FLS, plurilinguisme, politiques linguistiques), mais aussi en augmentant encore les **possibilités d'adaptation aux projets** des étudiant.es. Un enjeu fort de la refonte de ce parcours est de rendre plus **lisible** l'ensemble riche d'UE qui y sont disponibles, mieux aider les étudiants à s'y repérer mais aussi notamment à construire, en début d'année leur « **itinéraire pédagogique** ». Dans le projet de maquette 2022, un travail s'est engagé de **réorganisation de ces UE en termes de compétences** travaillées en majeur dans ces enseignements, par exemple : « Savoir enseigner une/des langues, diversité des approches, apports et outils pour la compréhension, l'analyse et l'enseignement » ; « Concevoir de ressources adaptées : ressources multimédia pour l'enseignement présentiel ou la FOAD » (ingénierie pédagogique) ; « Analyser et concevoir des dispositifs éducatifs / programmes / environnements / programmation de formation

/ présentiel ou EAD » (ingénierie de formation) ; « Evaluer des offres de formations vers la formulation de préconisations » ; « Coordonner le travail d'une équipe », etc. (finalisation en cours).

Pour les étudiant.es, choisir d'abord à partir d'une entrée « compétences » permet **une posture plus active** dans la prise en main de leur parcours et dans la perspective d'un projet professionnel, et une meilleure compréhension des compétences en travail dans le suivi des cours, à construire, en construction, valorisables dans une démarche d'insertion professionnelle. Comme pour la multimodalité, l'approche par compétence n'est ainsi **pas seulement appliquée, mais pleinement initiée** avec les étudiants, en particulier à l'œuvre dans l'élaboration de leurs portfolios professionnels M2 (Cf. supra Point 3).

5. Tenir compte de la diversification des compétences à l'œuvre dans l'enseignement des langues, du FLE/S en particulier, en situations de distance contrainte / présence empêchée

L'**axe2-DILADIV** va dans le sens d'une réflexion sur l'**hybridation**, la diversification des modalités et formats didactiques présence / distance, dont la première brique, répond, comme dans l'axe 1, à une problématique d'actualité, la situation sanitaire Covid-19, qui, au sein du Master DDL, a posé problème non pas du point de vue du **repli à distance** des enseignements, mais de celui de la mise en œuvre des stages prévus en présence. L'objectif est ici de réfléchir à la diversification des compétences à l'œuvre dans l'enseignement devant s'adapter à des situations de présence empêchée, distancielles / hybrides. La modalité choisie est celle d'un **projet participatif** lancé auprès de l'ensemble des étudiants du Master (LMU-UA) visant à collecter / faire collecter de multiples témoignages, selon des formats guidés, d'enseignants (débutants, confirmés, anciens diplômés du Master...) à propos de leurs pratiques, difficultés, ressources, vécus en situations de « distance contrainte ». La collecte de ces matériaux, associée de **missions de stages M2** gratifiées de coordination / compilation des données, sera suivie d'une **étape d'analyses par l'équipe et avec les étudiants** afin notamment de formaliser certaines « bonnes pratiques » à mutualiser, et permettront de nourrir la refonte des dispositifs / documents cadres d'accompagnement des écrits liés aux stages. Des chantiers sont ainsi programmés en 2020-2021 et 2021-2022 pour un **travail mutualisé** entre les équipes LMU-UA et une **réflexion décloisonnée distance / présence**.

6. Améliorer l'attractivité du M2-R, renforcer l'identité scientifique du Master DDL

Enfin, l'**axe3-DILADIV** qui se saisit de l'arrivée de V. Feussi pour repenser l'identité scientifique du Master DDL et dans la perspective d'accroître l'**attractivité** du parcours recherche (maquette commune LMU-UA) et sa valorisation auprès des laboratoires respectifs des équipes porteuses (CREN et CIRPaLL) élargies à leurs Écoles doctorales.

L'action se concentre ici sur le parcours **M2 Recherche**, qui se décline, sur la base d'une maquette commune, en présentiel à Angers et en mode hybride à dominante distance au Mans, et dont l'intitulé évolue en 2022 : **Didactique des langues et sociolinguistique : métiers de la recherche et de l'enseignement**. Un atout majeur de ce parcours M2-R, existant et pérennisé au prochain contrat, est de comporter un **tronc commun** de 3 UE impliquant par convention l'Université de Tours, organisé chaque année en présentiel à Tours, sous forme de séminaire intensif d'initiation à l'épistémologie et la méthodologie de recherche, co-animé par les EC de Tours, Le Mans et Angers (distance synchrone en 2020 et 2021). Outre ce tronc commun, la parcours comprend aussi un **module « découverte des métiers de la recherche »** validant 4 ECTS mais jusque-là non associé à des pratiques d'accompagnement et des heures d'enseignement. Le projet est de revoir le fonctionnement de ce module en y associant une **session annuelle distance-synchrone** co-animée Angers-Le Mans.

7. Améliorer la réussite des étudiants

Les analyses annuelles des effectifs, inscriptions et taux de finalisation révèlent des taux de réussite problématiques. Au Mans, dépassée par des effectifs trop importants au vu de forces réduites, un travail de régulation s'est opéré à partir de 2018-2019 afin de réduire les effectifs, d'améliorer la qualité du suivi et les taux de réussite, et le bilans 2019-2020 avait révélé, en M2, un taux inédit de soutenances / finalisation. Mais les contraintes depuis 2020 ont ré-inversé cette tendance.

Il est cependant ici important de **resituer ces taux d'échec/réussite**, dans la logique de parcours de professionnalisation associés d'un ou plusieurs stages, en France et/ou à l'international et contribuant pleinement à l'expérience et à la formation des étudiants, et que les étudiants **peuvent aussi choisir d'organiser en deux années** pour prendre le temps de ces expériences, d'un recul en vue de l'élaboration du mémoire. Celles et ceux

qui choisissent la distance le font aussi souvent pour **concilier leur formation à un emploi à plein temps** (et sans pour autant forcément relever de la FC).

Les chantiers « Qualité » engagés pour le contrat 2022-2027 agiront, nous l'espérons, sur les chiffres.

La question du suivi de l'insertion et du devenir professionnel des étudiants diplômés

La question du suivi de l'insertion et du devenir professionnel des étudiants reste un point problématique.

Les listings des étudiants et de leurs mails sont collectés par les secrétariats, dont peut être facilement extrait un annuaire des anciens étudiants, sur lequel va d'ailleurs s'appuyer une des actions pensées dans le cadre de DILADIV-axe2, mais **s'agissant de la mise en place d'un dispositif de suivi efficace et pérenne de l'insertion professionnelle** des étudiants diplômés, les EC de l'équipe considèrent qu'elle ne relève ni de leurs forces, ni de leurs compétences. Il conviendrait néanmoins de signaler d'une part le forum annuel des métiers organisé par la Faculté des Lettres, Langues et sciences humaines de l'Université d'Angers qui permet aux anciens étudiants (de FLE notamment) de témoigner de leurs parcours. D'autre part, certaines initiatives d'étudiants peuvent être considérées comme des éléments de réponse au besoin de suivi et d'insertion professionnelle. A Angers, les ALUMNI de M2 ELE se sont ainsi constitués en une association qui peut être sollicité pour en savoir plus sur le devenir des diplômés de cette formation.

Certains moyens existent au sein des établissements. À Angers la plateforme <https://ipoline.univ-angers.fr> / le réseau ALUMNI. Au Mans : Career Center pour la recherche d'emplois et de stages, mais la plateforme s'avère trop contraignante pour une utilisation efficace, et les offres de stages parvenant régulièrement aux secrétariats DDL sont plutôt relayées via les forums de la formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers (co-accréditation
avec Le Mans université)

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Arts lettres et civilisations
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration : resserrement sur les trois parcours existants (deux parcours figurant dans la précédente fiche AOF – « Etude des communautés linguistiques et culturelles étrangères », UCO et « Formation supérieure aux études hispaniques », UA, n'ont pas ouvert lors du contrat précédent et sont supprimés)
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Arts Lettres et Langues

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université d'Angers (UA) ; Le Mans université (LMU)
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	<p>UA : Parcours Littératures, langues, patrimoines et civilisations (LLPC, M1 et M2)</p> <p>LMU : Parcours Etudes culturelles internationales (ECI, M1 et M2)</p> <p>LMU : Parcours Littérature pour la jeunesse (Lije, M1 et M2)</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université d'Angers ; Le Mans université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Parcours LLPC et ECI : présentiel + hybride pour les UE transversales de tronc commun.</p> <p>Parcours Lije : en EAD (à distance)</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Les volumes horaires indiqués incluent les stage(s) et mémoire(s)</p> <p>Parcours LLPC</p> <p>M1 : 350h M2 : 400h</p> <p>20 h TD en LV 1 pour l'option Lettres 180h de langue de spécialité + 20h de LV2 pour les options allemand, anglais, espagnol</p> <p>Parcours ECI</p> <p>M1 : 313 h M2 : 363 h</p> <p>Un séminaire « Cultural studies » en anglais par semestre, 55h TD en tout.</p> <p>Parcours LIJE</p>

	M1 : 350h TD (conférence pratique de l'anglais : 20h TD) M2 : 335h TD
Effectifs attendus :	Mention M1 : 110 à 160 étudiants M2 : 80 à 110 étudiants Par parcours LLPC : M1 : 30 à 50 ; M2 : 20 à 30 ECI : M1 : 30 à 50 ; M2 : 30 à 40 LIJE : M1: 50 à 60 ; M2 : 30 à 40
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>En réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres, la nouvelle maquette proposera des enseignements hybrides pour les UE transversales de tronc commun, de manière à renforcer ce tronc commun en permettant la circulation des étudiant.es entre les différents parcours pour ces UE.</p>	

L'articulation avec l'ED ALL sera renforcée (interventions des directrice ou directrice adjointe de l'ED et de doctorant.es dans l'UE méthodologie).

Des mutualisations avec le Master Métiers de l'Édition, dont le M1 sera créé pour le nouveau contrat, permettront de renforcer la professionnalisation pour le parcours LLPC.

La structure du master en trois parcours peut sembler complexe mais elle est efficace du point de vue des étudiants qui choisissent un parcours puis une option dans ce parcours. Les effectifs permettent un suivi personnalisé par les responsables de parcours et d'option, clairement identifiés comme interlocuteurs pour les étudiants. En outre, la création d'un M1 Métiers de l'édition entraînera la suppression de l'option « Édition » du parcours LLPC, ce qui permettra d'unifier les attendus et les pratiques de la formation, puisqu'il ne sera plus nécessaire de tenir compte des spécificités du M2 Métiers du livre et de l'édition.

En ce qui concerne l'internationalisation, le nombre relativement faible de mobilités sortantes s'explique par le fait que les étudiants issus des licences LLCER effectuent le plus souvent une mobilité en L3.

Le taux de réussite en M2 est conditionné, pour une large part, par le choix de certains étudiants de faire leur mémoire en deux ans. Ils apparaissent donc comme ajournés l'année N et sont diplômés l'année N+1. L'équipe pédagogique engagera une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour inciter les étudiants à achever leur mémoire en un an pour les parcours LLPC et ECI (le parcours Lije ne connaît pas de baisse du taux de réussite).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Archives
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique du master Archives
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Lettres, langues et sciences humaines
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Université d'Angers
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Université d'Angers (faculté des LLSH), archives départementales (106, rue de Frémur à Angers)

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation en présentiel avec stages
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 : 350 h dont 18 h de préparation à la certification en anglais et 18 h d'anglais professionnel M2 : 450 h dont 12 h d'anglais professionnel
Effectifs attendus :	20 par niveau
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Conventions en cours ou en cours de renouvellement : <ul style="list-style-type: none"> • EDF-Archives • Association Archives du féminisme • Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale • Fédération des banques populaires
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Concernant l'internationalisation, le cours disciplinaire en anglais (M2), précédemment mutualisé avec le M2 Sciences de l'information et des bibliothèques sera réorienté et focalisé sur la mise en relation avec les universités et archivistes anglophones via un cycle de conférences à distance. Le séminaire d'archivistique (M1 et 2) proposera des séances communes avec le séminaire de la maîtrise d'archivistique de l'université Laval à Québec.</p> <p>L'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers sera sollicitée pour proposer un représentant diplômé en exercice au sein du Conseil de perfectionnement.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Sciences de l'information et des bibliothèques
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Sciences humaines et sociales
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université d'Angers

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	---
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers, campus de Belle-Beille
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Présentiel, en formation initiale.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 : 352h (heures étudiant) + 4 semaines de stage M2 : 368h (dont un cours de 12h CM en anglais) + 60h liées au suivi des 16 semaines de stages au M2 + entre 12 et 14 semaines de stage
Effectifs attendus :	30 étudiants en M1 30 étudiants en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non

Le master mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* est issu de la restructuration des masters au sein du département d'Histoire en application du cadre de dénomination (arrêté du 4 février 2014). L'intitulé « Sciences de l'information » découle de la nomenclature des masters validée par le Ministère alors que le master angevin a été, dès l'origine (ouverture en 2006), axé spécifiquement sur les bibliothèques. L'enseignement professionnalisant inclut de facto des éléments relevant des sciences de l'information et de la communication, mais ces champs disciplinaires ne constituent pas le cœur du master. Il n'existe d'ailleurs pas de département Info-com à l'université d'Angers. Nous prenons néanmoins en considération la préconisation de l'HCERES visant à globalement mieux intégrer la dimension Sciences de l'information à notre cursus. Pour cela, nous compléterons notre UE3 de M2 « Gestion des systèmes d'information » par un EC spécifiquement dédiée à cette matière.

La dimension recherche est bien présente dans le cursus de l'étudiant. En M1, un mémoire dont le sujet porte sur la bibliothéconomie contemporaine, l'histoire de la bibliothéconomie, le numérique ou l'histoire du livre et de la lecture est soutenu au 2^e semestre. En M2, le rapport de stage est aussi un mémoire de recherche en bibliothéconomie appliquée dans la mesure où il rend compte d'une mission effectuée en autonomie et avec une nécessaire dimension réflexive. La question de la possibilité d'une poursuite vers un doctorat est une piste nouvelle que nous ouvrons désormais plus franchement en intégrant dans notre nouvelle maquette de M2 un EC d'initiation à la recherche dans l'UE « Intégration professionnelle ».

Afin de donner une plus grande place à l'expérience professionnelle dans le cursus, le stage de M2 est passé de 12 à 16 semaines ; cependant, le calendrier contraint du M1 (année pendant laquelle les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche) a conduit à maintenir la durée du stage de 1^{ère} année à 4 semaines. Chacun des stages débouche sur un rapport écrit permettant d'évaluer les acquis de l'étudiant tant dans l'observation que dans le savoir-faire professionnel ; le rapport de M2 fait en outre l'objet d'une soutenance incluant la présence d'un professionnel des bibliothèques dans le jury.

Il est à noter que si les stages à l'étranger sont possibles, ils restent rares, d'une part parce que les étudiants privilégient une insertion professionnelle dans le cadre légal et administratif français, d'autre part pour des raisons matérielles, les stages longs sur le sol français étant désormais rémunérés.

Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique a pris acte des évolutions des métiers des bibliothèques liées à la dématérialisation des supports et aux systèmes d'information. Ces évolutions tendent à faire émerger de nouveaux profils d'emplois tournés vers l'ingénierie de l'information. En 2014 a été recrutée une maîtresse de conférences en humanités numériques. En 2017, des cours portant sur le document numérique ou les humanités numériques ont été intégrés systématiquement aux maquettes des formations en archives et bibliothèques, en

cours spécifiques ou mutualisés. Le numérique fait l'objet de cours spécifiques en M1 et M2. L'option Corpus numérique de M2, répondant à la demande de mutualisation avec le master Archives, propose un approfondissement aux étudiants inscrits à cette option ; les étudiants de l'option Médiathèques publiques auront néanmoins bénéficié d'un enseignement fondamental sur le sujet. La formation au numérique se fait dès le M1. Nota : pour le M2, il s'agit bien d'options et non de parcours comme mentionné pourtant dans le rapport de l'HCERES.

L'application du cadre de dénomination de 2014 a amené l'UA à créer des mentions séparées pour les métiers des archives et des bibliothèques, naguère réunis sous une même mention. Néanmoins, des mutualisations fortes entre les deux mentions Archives et SIB ont été conservées depuis 2017. Il est envisagé de conserver ces mutualisations à l'avenir. Cette demande de l'université interdit d'envisager une formule d'alternance pour le seul master SIB, puisque le calendrier doit être le même pour tous les masters du département d'Histoire.

L'université d'Angers comprend une équipe d'enseignants-chercheurs étoffée autour du document, traditionnel ou numérique : plus spécifiquement pour le master SIB, une MCF en bibliothéconomie et une MCF en humanités numériques, sans compter d'autres enseignants-chercheurs en histoire spécialistes en histoire des documents. Le profil des deux enseignantes responsables du master jusqu'en 2021 répond aux compétences demandées lors des recrutements opérés par l'UA respectivement en 2006 et 2014. Ce sont deux conservatrices des bibliothèques qui ont été recrutées, au vu de leur double compétence : historiennes mais aussi formées en Sciences de l'information (au titre de la formation des conservateurs de bibliothèques). Elles bénéficiaient en outre d'une expérience professionnelle de plusieurs années, notamment en BU, où elles ont été actrices du développement du numérique et témoins des problématiques scientifiques et sociétales liées aux identités numériques. À noter également : la contribution essentielle au master d'une professeur-documentaliste, par ailleurs responsable du master MEEF prof.-doc., mais qui ne peut être inscrite dans la liste des enseignants-chercheurs du fait de son statut de PRCE.

La gouvernance du Master a jusqu'alors été ainsi organisée :

- la maîtresse de conférences en bibliothéconomie est responsable de l'année de M1
- la maîtresse de conférences en humanités numériques est responsable de l'année de M2

Suite au départ de la maîtresse de conférences chargée du M1, il peut être envisagé un regroupement des responsabilités pédagogiques, pour une gouvernance plus homogène.

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des vacataires, professionnels des bibliothèques, mais dont la liste ne peut être fournie a priori, car elle change chaque année en fonction des disponibilités des uns et des autres. Il en va de même des bibliothèques partenaires : les collaborations, régulières mais informelles, changent selon les années. Nous pouvons signaler comme partenaires récurrents la médiathèque Toussaint à Angers ou la médiathèque de Beaucouzé.

L'originalité du master SIB le rend attractif pour des étudiants venus de la France entière : environ $\frac{3}{4}$ des dossiers retenus pour l'entrée en M1 ces dernières années étaient non angevins. Cette attractivité peut être renforcée par une plus grande publicité faite aux succès aux concours : ces deux dernières années, 2 réussites au concours de bibliothécaire et trois aux concours de conservateur, et de nombreux succès aux concours territoriaux cat. B Ces réussites ne sont actuellement pas assez mises en valeur car sans être un Master de « préparation aux concours » de façon directe, le Master Sciences de l'information et des bibliothèques d'Angers a su intégrer cette dimension depuis la mise en œuvre de la maquette 2017 et la création de l'UE « Insertion professionnelle » qui intègre cette dimension de préparation aux concours. Afin de consolider encore cette valeur ajoutée de notre formation, nous choisissons de renforcer le nombre d'heures d'enseignements dévolus à l'UE « Insertion professionnelle » incluant les EC « Eléments de culture générale » et « Méthodologie de la préparation aux concours ».

Cette recherche de qualité dans l'enseignement a pour contrepartie un fort investissement demandé aux étudiants. Le mémoire de recherche en M1 notamment constitue un exercice exigeant qui peut entraîner certains échecs ou abandons. Mais le suivi individuel proposé par les EC permet de fortement limiter ces échecs, l'équipe pédagogique restant particulièrement attentive aux difficultés de toute nature entravant la progression étudiante et sollicite, le cas échéant, les services supports de l'Université (santé, lutte contre la précarité, soutien numérique...)

Les procédures d'évaluation ont été renforcées : la tenue de conseils de perfectionnement par semestre sera poursuivie dans le prochain contrat. Suite à la remarque faite par l'HCERES, nous proposons de réactiver la présence d'un professionnel des bibliothèques à ce conseil de perfectionnement. Un outil d'évaluation des stages par les étudiants a été mis en place par l'université, en plus de l'évaluation des stagiaires par leurs maîtres de stage. Enfin, l'UA a institué un processus d'évaluation des formations par les étudiants. L'ensemble de ces mesures de l'efficacité sera également présenté et pris en compte par le conseil de perfectionnement afin d'améliorer le dispositif d'assurance qualité de notre formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Métiers du livre et de l'édition
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement du niveau M2 (avec légères modifications) et création du niveau M1, pour répondre à la mise en conformité par rapport à la réglementation demandée par l'HCERES.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Arts, lettres langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :	Un seul parcours : Edition, édition multimédia, rédaction professionnelle
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	La formation est dispensée en présentiel et est aussi ouverte aux candidats en formation professionnelle. Il est possible de mettre en place des contrats d'apprentissage. Une mutualisation est prévue avec le M1 Arts lettres et civilisations (LLPC).
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 236h étudiant (+ 150h pour le mémoire et le stage) M2 291h (+150h pour le mémoire et le stage). Anglais professionnel : 20h en M1 et 15h en M2.
Effectifs attendus :	16 à 20 étudiants en M1 et en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Afin que notre master soit en conformité avec la réglementation,

- nous créons un M1 édition, dont une partie des enseignements sera mutualisée avec ceux du M1 Arts lettres et civilisations, parcours Littératures, langues, patrimoines et civilisations. Quelques enseignements du M2 édition seront également déplacés dans le programme du M1, ce qui permettra un allègement de l'emploi du temps assez intense à l'heure actuelle en 2^e année. L'organisation des cours sera pensée dans le sens d'une spécialisation (même si des enseignements de spécialité seront dispensés dès le M1) et d'une technicité grandissante (les cours de PAO et multimédia seront ainsi maintenus au niveau du M2, ainsi que les enseignements de « Connaissance du monde professionnel »)
- La mutualisation de certains cours avec le M1 Arts lettres et civilisations, parcours Littératures, langues, patrimoines et civilisations garantira le lien avec le monde de la recherche, par des approches théoriques et critiques de la littérature et des civilisations européennes
- Nous renforçons l'enseignement de l'anglais professionnel en l'introduisant dès le niveau 1 (total de 35h sur les 2 années au lieu des 15h actuelles).
- Nous renforcerons également la rédaction professionnelle, mais aussi l'enseignement de spécialité dans un cours intitulé « Correction de manuscrits, préparation de copie et typographie » en l'introduisant dès le niveau 1.

La création du M1 prend la suite de l'option « Edition » du parcours littératures, langues, patrimoines et civilisations de la mention de master Arts, Lettres et Civilisation qui était déjà attractive dans la maquette 2017-2021 (18 étudiants). Nous nous appuyons donc sur une équipe pédagogique déjà constituée, qu'il faudra renforcer, notamment par un appel à des professionnels. Une membre de l'équipe pédagogique actuelle a accepté de prendre la responsabilité du M1, et travaillera en binôme avec l'actuelle responsable du M2.

Des conseils de perfectionnement sont tenus deux fois dans l'année. Etant donné le faible nombre d'étudiants, tous y participent. Les professionnels ne peuvent en général y participer en temps réel en raison de leurs engagements par ailleurs, mais certains sont membres du jury, et du comité de sélection qui se réunit début

juin et à l'issue de ces rencontres est organisé à chaque fois un bilan qui tient lieu de conseil de perfectionnement ; à ce titre ils participent activement à la vie et à l'évolution du master. Conformément aux recommandations du HCERES, des comptes rendus seront formalisés pour permettre de renforcer la démarche d'amélioration continue.

Il existe déjà un formulaire d'évaluation des stages que les étudiants joignent à leur mémoire. Les outils mis à disposition par l'université (évaluation des enseignements...) pourront aussi être exploités à l'avenir.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE,
LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	GAED Géographie Aménagement Environnement Développement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Sciences humaines et sociales (Géographie)
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	-
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	ETTAP Environnement, Territoires en Transitions, Aménagement et Participation
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université d'Angers UFR LLSH

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Fi, FC, Apprentissage, Contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	830 h étudiant + environ 1000 h de travail personnel + stages M1 : environ 450 h d'enseignement (+/- 600 h autonomie) + stage M2 : environ 380 h d'enseignement (+/- 400 h autonomie) + stage Dont 40 h en langue étrangère
Effectifs attendus :	25 en M1 et 25 en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	-
Accords internationaux particuliers :	-
Conventionnement avec une institution privée française :	-
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Une baisse des effectifs (au-delà du départ du parcours CDET de la mention) et une complexité organisationnelle liée aux co-accréditations entre composantes (ex parcours EEZH) et entre établissements (Université d'Angers et Agrocampus Ouest) pour l'ex-parcours PEPS, nous ont conduit à solliciter le renouvellement de la mention avec un nouveau parcours unique ETTAP Environnement, Territoires en Transitions, Aménagement et Participation, en prise avec l'évolution des métiers de la Géographie, de l'Aménagement et de l'Environnement. Cette restructuration permettra une gestion plus fonctionnelle et plus simple, tant pour les EC que pour les étudiants et l'administration, ainsi qu'une offre plus lisible. Dans la conception de la nouvelle maquette de Licence, un choix d'options en lien</p>	

avec les thématiques des masters (GAED – GTDL/IDS) est proposé aux étudiants en L3.

Ce nouveau parcours s'appuie et conserve l'originalité d'une entrée forte par les médiations et la participation tout en développant, au cœur du parcours, des enseignements tant fondamentaux que méthodologiques autour des enjeux et métiers de la transition socio-environnementale. Un de nos atouts pour développer une telle formation est d'avoir une équipe pédagogique complémentaire, avec des champs de spécialité recherche en géographie sociale comme en géographie environnementale. De plus, les compétences d'un certain nombre d'EC d'Agrocampus Ouest de l'ex-parcours PEPS continueront à être mobilisées dans le nouveau master, ainsi que certains enseignants de la Faculté des Sciences.

La finalité recherche (qui existait dès la 1^{re} année, avec un renforcement en 2^e année), est maintenue en lien avec le laboratoire d'appui du master (ESO), tant sur le site d'Angers qu'à l'échelle de l'UMR (séminaires, accueil de stagiaires...).

Concernant les partenariats, des conventions sont envisagées (accords de principe et convention en cours de rédaction) avec Angers Loire Métropole et le CAUE 49, très intéressés, tant par l'entrée Transition que par l'entrée Participation. Ces thématiques (qui, certes, teintent de plus en plus de masters) répondent à l'évolution des demandes sociétales et à des attentes fortes de la part des milieux socio-économiques autour de compétences et de pratiques professionnelles émergentes.

Des relations privilégiées avec l'Agence d'urbanisme de la région angevine, mais aussi à l'échelle du département avec ALTER Anjou Loire Territoire et avec le Conseil Départemental ou encore avec le PNR Gatine Poitevine, l'ADEME... seront un atout pour offrir des opportunités de stages, d'alternance / apprentissage et/ou d'insertion professionnelle.

Les conventions et relations avec le milieu socio-économique local et régional permettront de mieux intégrer les professionnels dans les conseils de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement seront clarifiés. Elles permettront également de renforcer le volume d'enseignements assuré par des professionnels ; certains d'entre eux intégreront pleinement l'équipe pédagogique en assurant la responsabilité d'UE. Dans le même sens et afin d'améliorer la satisfaction des étudiants, nous pourrons nous appuyer sur les nouveaux outils développés par les services centraux de l'Université pour l'évaluation des enseignements (Evamaine) et des stages. Une réflexion est en cours pour conserver un lien plus fort avec les alumni.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé	Etudes sur le genre
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation	Le master Etudes sur le genre a été créé en 2017. Il s'agit d'un renouvellement avec de légères restructurations.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Le master Etudes sur le genre est intrinsèquement pluridisciplinaire. Il s'insère dans différents champs de formations : - Sciences humaines et sociales - Droit, économie et gestion - Arts, lettres et langues Il propose des enseignements thématiques dans ces différents domaines et recrute des étudiant-es issu-es de ces diverses formations disciplinaires.
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers, Université de Bretagne Occidentale, Le Mans Université, Université de Nantes, Université de Rennes 2
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Le master 1 Etudes sur le genre est réalisé en tronc commun. En master 2, deux parcours sont proposés : - parcours Corps et biopolitique - parcours Discriminations Ces deux parcours s'appuient sur un socle d'enseignements théoriques communs, mais proposent soit une formation aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (Corps et biopolitique), soit aux métiers de l'égalité (Discriminations). Le parcours type Corps et biopolitique s'adresse surtout aux étudiant-es qui se destinent aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les ateliers méthodologiques, offrant des séances dédiées à la professionnalisation, répondent à ces attentes. Il propose également des connaissances, des outils de réflexion et des compétences utiles aux étudiant-es souhaitant accéder au professorat des écoles, des collèges et des lycées afin de répondre aux nouveaux programmes éducatifs, notamment les projets pluridisciplinaires.

	<p>Le parcours Discriminations est destiné aux étudiant·es visant une insertion professionnelle immédiate hors parcours doctoral. Il permet d'acquérir des connaissances théoriques et thématiques sur le genre ainsi que des compétences spécifiques menant aux métiers incluant le développement d'actions ou de politiques liées à l'égalité hommes/femmes et à la lutte contre les discriminations. Une part importante des enseignements est donc dispensée par des professionnel·les. Ce parcours comprend un stage obligatoire de 3 à 4 mois minimum permettant la mise en pratique des compétences acquises pendant la formation et la constitution d'un réseau professionnel. Il donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire professionnel.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Les enseignements sont intégralement dispensés en EAD à l'exception des deux journées de rentrée (organisées tour à tour dans une des universités partenaires) et des journées de regroupement (avec des professionnel·les) du M2 Discriminations. Un temps de rencontre optionnel est également proposé avant le début du 2^e semestre.</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Le master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue (les effectifs se répartissent généralement pour moitié dans l'un et l'autre type de modalités). Elle est dispensée à distance via la plateforme Moodle où des espaces dédiés permettent de suivre les enseignements et d'interagir avec l'équipe enseignante. Cette plateforme est gérée par le LaB'UA, avec le support d'une ingénieure pédagogique dédiée.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Master 1 : 350 h (100 h CM / 250 h TD) + 2 à 4 semaines de stage (entre 70h et 140h)</p> <p>Master 2 Corps et biopolitique : 268 h (72 h CM / 196 h TD) d'enseignement + 375h de travail étudiant pour le mémoire de recherche</p> <p>Master 2 Discriminations : 215 h (97 h CM / 118 h TD) d'enseignement dont 23% par des professionnel·les + 375h de travail étudiant pour le mémoire professionnel et 462h à 616h de stage.</p> <p>Au sein du M2, les deux parcours mutualisent 96h de cours (48h CM + 48h TD).</p> <p>Le volume horaire total de la formation est donc de 737h d'enseignement (221 CM + 516 TD) et 3000h de travail étudiant.</p> <p>Plusieurs cours, en M1 et M2, sont dispensés en anglais. Ils sont accompagnés de TD destinés à l'enseignement de la langue anglaise et centrés sur le thème du cours Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M1 : 21 %. 24 h CM + 48 h TD (UE Langue : Imaginaires, séries + UE Langue : Textes théoriques) • M2 parcours Corps et biopolitique : 18 %. 24 h CM + 24 h TD (UE Langue : Imaginaires, films + UE Langue : Textes théoriques)

	<ul style="list-style-type: none"> • M2 parcours Discriminations : 11 %. 12 h CM + 12 h TD (UE Langue : Textes théoriques)
Effectifs attendus :	40 étudiant-es en M1, 40 étudiant-es en M2 (environ 20 par parcours de M2), soit 80 étudiant-es.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	

Accords internationaux particuliers :	<p>Le master propose aux étudiant-es une ouverture internationale en capitalisant les liens existants avec des universités proposant des formations reconnues sur le genre. Parmi elle, on peut citer : Chantal Maillé (Institut Simone de Beauvoir, Université de Concordia), Patricia Mohammed (Université des West Indies, Trinidad), Ana Buquet (UNAM Programme d'études sur les femmes, Mexique), Michael Orsini (Programme d'études féministes et de genre, Université d'Ottawa) ; Line Chamberland (UQAM, sexologie, Chaire sur l'homophobie) ; Geneviève Pagé (Science politique, UQAM) ; Valérie Piette (ULB, Bruxelles), Silke Bothfeld (Science Politique, Hochschule Brème), Amy Mazur (Université de Washington), Dorota Szelewa (UCD Dublin)...</p> <p>Une mobilité (semestre) est proposée aux étudiant-es (entrant-es et sortant-es) et des enseignant-es-chercheur-es étranger-es interviennent directement dans la formation en langue anglaise (dispositif Erasmus+).</p> <p>L'équipe pédagogique fera de la finalisation de nouveaux accords internationaux une des priorités des prochaines années. Des discussions sont déjà en cours, pour des mobilités entrantes et sortantes, d'étudiant-es et d'enseignant-es, avec le Maestria en études sur le genre de l'Universidad Nacional de Mar del Plata (Argentine), et les master Etudes sur le genre de l'Université d'Indonésie (Jakarta) et des Universités de Makerere et de Kyambogo (Ouganda).</p>
---------------------------------------	--

Adossement à des laboratoires de recherche

Le master Etudes sur le genre est adossé à **6 laboratoires principaux** qui ont généralement pour particularité de comprendre des sites dans différentes universités co-accréditrices. Tous apportent une spécialisation en études sur le genre dans des disciplines complémentaires : **ESO** (UMR 6590) pour la géographie, **TEMOS** (UMR 9016) pour l'histoire, **3L.AM** pour la littérature, **Arènes** (UMR 6051) pour la science politique et les sciences de l'information-communication, **LABERS** pour la sociologie et **DCS** (UMR 6297) pour le droit. Outre ces laboratoires qui ont particulièrement œuvré à la création de la formation, d'autres laboratoires sont aussi représentés comme **VIPS2** pour les STAPS, **CRN** pour les sciences de l'éducation, le **LEMNA** et le **GRANEM** pour l'économie et la management, **LP3C** pour la psychosociale, mais aussi l'**IRD**, le **Centre Jean Bodin**, le **Lab-LEX**, le **CELLAM**, le **CRINI**, le **CECJI**, le **PREFICS**, le **CIRPaLL**, **Tempora**, **ERIMIT**, **CENS**.

Renforcement de l'équipe enseignante et des directions de mémoire

Lors des dernières années, la formation a renforcé son équipe enseignante, passant d'une soixantaine à près de 80 enseignant-es-chercheur-es, notamment spécialisées dans le champ des études filmiques, du monde latino-américain ou des arts.

Nouveaux accords internationaux

De nouveaux accords internationaux seront finalisés durant les prochains mois, ce qui renforcera l'attractivité du master à l'échelle internationale, mais aussi le nombre de mobilités sortantes, jusqu'ici aussi limitées par l'absence de bourses octroyées aux étudiant·es en EAD.

Professionnalisation

La professionnalisation passe notamment par la réalisation d'un **stage de 2 à 4 semaines dès le M1** valorisé par un rapport de stage présenté à toute la promotion. Les étudiant·es sont invité·es à mutualiser leur carnet d'adresses à l'issue des stages afin de **créer un réseau à l'échelle de la formation**. Diverses propositions de stages émanent par ailleurs des milieux universitaires (laboratoires, missions égalité, Mois du genre organisé par l'Université d'Angers...) afin de permettre une découverte des métiers de l'enseignement et de la recherche.

Le **M2 Corps et biopolitique** ne contient pas de stage obligatoire, mais les enjeux liés à la professionnalisation sont traités dans le cadre de l'**UE14 Ateliers méthodologiques et Préparation à l'insertion professionnelle** qui propose une initiation aux métiers de l'enseignement et de la recherche du monde universitaire. A partir de l'année 2021-2022, les étudiant·es de ce parcours seront par ailleurs sollicité·es pour l'organisation du Mois du Genre par l'université d'Angers et la Quinzaine du genre de l'Université du Mans.

Le **M2 Discriminations** nécessite quant à lui de réaliser un **stage de 3 à 4 mois** dans une structure liée à l'égalité. Celui-ci donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage, mais aussi d'un mémoire professionnel soulevant les enjeux théoriques de la pratique professionnelle.

Enfin, une des priorités de la future accréditation est l'organisation d'un **réseau des diplômé·es du master Etudes sur le genre**, en partenariat avec les services de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Ce réseau permettra de diffuser les diverses offres de stage et d'emploi adressées aux responsables de la formation et de mettre en relation nos étudiant·es et les diplômé·es inséré·es dans le monde professionnel pour une meilleure diffusion des opportunités d'emploi, de bourses doctorales...

Renforcement des partenariats

Le master Etudes sur le genre capitalise des partenariats avec diverses structures privées ou publiques. Les associations luttant contre les inégalités et discriminations en Pays de la Loire et en Bretagne sont particulièrement sollicitées pour des stages ou des interventions. Des partenariats ont également été formalisés avec la mission égalité de la ville d'Angers, avec la Plateforme (pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire), le Planning familial, le CIDFF de Nantes, ou encore la Direction régionale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité des Pays de la Loire.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un comité composé de la responsable de la mention, des responsables de parcours et des coordinateur·ices locales (2 par université). Il est en relation avec les responsables d'UE qui se chargent des échanges avec les enseignant·es.

Le **comité de pilotage** a pour mission la coordination fonctionnelle des ressources et des services support impliqués par la formation dans les établissements partenaires. Il se réunit au moins une fois par semestre et est chargé :

- de veiller à la cohérence des modalités d'admission des étudiant·es ;
- de coordonner l'utilisation des moyens spécifiques alloués à la formation par les établissements partenaires et de veiller à leur mutualisation ;
- de veiller à la cohérence des tarifs d'inscription hors formation initiale ;
- d'harmoniser les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes;
- de s'assurer de l'égalité de traitement (accès à l'information ...) pour tous les étudiant·es ;
- d'organiser les conseils de perfectionnement

Démarche d'amélioration continue

Le comité de pilotage veille à la démarche d'amélioration continue qu'il met en œuvre via le **conseil de perfectionnement** constitué des membres du comité de pilotage et de représentant·es des milieux socio-professionnels concerné·es par la formation, d'étudiant·es (délégué·es) et d'enseignant·es de la mention. Le conseil de perfectionnement favorise le dialogue entre l'équipe pédagogique, les étudiant·es et les représentant·es du monde socioprofessionnel. Il éclaire les objectifs de la formation, contribue à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement, afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité. Il se réunit chaque année en présentiel en janvier.

La démarche d'amélioration continue s'appuie également sur une **initiative d'évaluation systématique des UE** à la fin des semestres. Celle-ci est réalisée par les étudiant·es anonymement sur la plateforme Moodle et discutée ensuite en réunion pédagogique.

Tout au long de l'année, la responsable de la mention et les responsables d'année proposent des **permanences hebdomadaires** pour répondre aux questions ou besoins éventuels des délégué·es et étudiant·es. Des **réunions pédagogiques** fréquentes (au moins 2 par semestre) permettent ainsi des améliorations, en termes de contenus et de modalités, au fil de l'année.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Intervention et développement social
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Renouvellement à l'identique : Il s'agit de qualifier des professionnels de l'intervention et du développement social aux fonctions de coordination de projets au sein d'organisations (publiques – associatives – privées) du secteur.</p> <p>La Mention permet tout d'abord (semestres 1 et 2) d'acquérir des outils de compréhension de l'intervention sociale et une expérience professionnelle progressivement ancrée dans les réalités des secteurs concernés. Elle implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation théorique et méthodologique pluri-disciplinaire (géographie, histoire, psychologie, sociologie). - Des connaissances des problématiques territoriales, historiques et sociales de l'intervention et du développement social.

	<ul style="list-style-type: none"> - La production d'un mémoire recherche qui vise à la compréhension d'un secteur (Enfance, Handicap, Exclusion, Vieillesse...). - Des stages de terrain de 3 mois durant lesquels l'étudiant s'exercera à la mise en projet. <p>À la suite des deux premiers semestres, la formation pluridisciplinaire se poursuit (semestres 3 et 4), articulée à la connaissance approfondie du champ de l'intervention sociale, à la méthodologie et coordination de projet, de service et à un stage de 3 mois. Il s'agit en Master 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De développer des capacités de problématisation (à partir des concepts, méthodologies et épistémologies des sciences sociales) des situations rencontrées sur le terrain. - De développer des capacités de mise en œuvre de recherche-action. - De développer des capacités de mise en œuvre de coordination de projet. - De développer des capacités d'encadrement et d'animation de structures de l'intervention sociale étayée sur une analyse des enjeux juridiques, collectifs, organisationnels, institutionnels et politiques.
<p>Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :</p>	<p>Sciences humaines et sociales</p>
<p>Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :</p>	<p>Université d'Angers</p>

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :	
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université d'Angers UFR LLSH
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale et continue avec possibilité d'alternance
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	350 h (20h en anglais) soit en M1 : 325 h d'enseignement et 350 h de stage en M2 : 350 h d'enseignement et 350 h de stage
Effectifs attendus :	25 en M1 25 en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Convention actuelle avec l'Union régionale des organismes privés sanitaires et sociaux des Pays de la Loire

Changements prévus :

Un renforcement de bilans intermédiaires réguliers sera mis en œuvre (deux par semestres) tant avec les étudiants qu'avec les membres de l'équipe pédagogique (EC et professionnels) Cette plus grande régularité renforcera un pilotage de la démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement intégrant régulièrement des professionnels pourra également y contribuer

La formation tout au long de la vie fera l'objet d'une attention plus importante en soutenant les démarches de formation par l'alternance (formation initiale : contrat pro et formation continue) en lien étroit avec la DFC. Un agrément en vue favoriser l'apprentissage sera également entrepris.

La dimension internationale de la formation sera renforcée tant par le soutien de stages internationaux (prévus mais stoppés depuis deux du fait de la situation sanitaire) que par l'accueil d'enseignant et d'étudiants étrangers (un étudiant allemand et autrichien sont par exemple accueillis et inscrits pour un semestre 2021-2022). Une convention sera ré-initiée avec les universités du Québec (Montréal et Scherbrook) .

L'équipe pédagogique laissera une place grande aux intervenants professionnels sur le semestre 1 du Master 1 IDS (UE CIS) et sur le semestre 2 du Master 2. La convention existante avec l'URIOPSS PDL sera ainsi élargie (en volume et thématique) et deux autres types de conventions sont envisagés : avec les collectivités de proximité (Ville d'Angers et de l'Agglomération et leurs services sociaux afférents) et les fédérations régionales ou nationales du secteur social. Des liens sont déjà établis avec la Confédération locale du cadre de vie et la Fédération national des associations tutélaires, par exemple.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences humaines et sociales
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Pas de co-accréditation.

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :

La mention du Master Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé (PPP) a pour objectif de former des psychologues cliniciens disposant de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une approche intégrative dans le champ de la psychologie, de la neuropsychologie et de la psychopathologie de l'enfant, de l'adulte et du sujet âgé, enrichie d'autres approches disciplinaires (telles que le droit, la sociologie et la médecine).

Cette dynamique intégrative coïncide avec la perspective des modèles biopsychosociaux dans laquelle s'inscrit ce Master, considérant que l'interaction des facteurs biologiques (par ex., un processus dégénératif, une lésion acquise, une maladie génétique, un trouble du neurodéveloppement), des facteurs sociaux (par ex., la pauvreté, l'exclusion, les stéréotypes) et des événements de vie (par ex., un deuil, un traumatisme) peut conduire à des difficultés psychologiques (symptômes psychopathologiques ou comportementaux) via leurs effets conjoints sur différents types de processus psychologiques, cognitifs, affectifs, motivationnels, ou relationnels (Kinderman, 2005).

Les psychologues issus de cette formation sont destinés à travailler dans des contextes pluridisciplinaires en concertation avec les autres professionnels exerçant dans les champs de la santé, du médico-social et de l'éducation. Les diplômés disposeront d'un domaine de spécialisation en lien avec des secteurs d'insertion professionnelle se différenciant selon 3 parcours :

1) **Neuropsychologie de l'enfant** (NEF, date de création : 2017). Ce parcours fait

partie des rares formations qui allient de manière intégrative le champ de la neuropsychologie de l'enfant et de la psychologie du développement, ainsi que la psychologie de la santé et la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, favorisant ainsi la formation de spécialistes de l'enfant en mesure d'intervenir auprès des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, des lésions cérébrales acquises ou des pathologies psychiatriques. Cette problématique de santé publique majeure s'inscrit parfaitement dans le cadre des défis relevés par l'UA et la région Pays de la Loire, en lien par ailleurs avec le consortium Enjeu[x] <https://enfance-jeunesse.fr/consortium>.

2) **Neuropsychologie de l'adulte** (NEAD, date de création : 2005). Ce parcours vise à transmettre des savoirs théoriques et cliniques solides dans le domaine de la neuropsychologie, des savoirs-être et des savoirs-faire permettant de répondre à l'ensemble des missions (évaluation, rééducation, soutien, conseil, accompagnement, recherche) auprès des patients présentant des dysfonctionnements cérébraux et/ou exprimant des plaintes cognitives (pathologies neurologiques, pathologies neuro-dégénératives, pathologies psychiatriques, pathologies organiques (cancer, diabète, obésité, etc.), pathologies génétiques, etc.), comme auprès des équipes et des institutions (information, formation, régulation) ainsi que des familles..

3) **Psychologie du vieillissement normal et pathologique** (PVNP, date de création : 1994). Ce parcours vise à fournir aux étudiants des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques approfondies, dans le champ du

	<p>vieillessement normal et pathologique, concernant la personne âgée tout autant que l'environnement dans lequel elle évolue (entourage familial, professionnel, institutionnel). L'originalité de ce parcours réside dans le caractère pluridisciplinaire des enseignements de psychologie (psychologie cognitive, sociale, clinique de la santé, psychopathologie clinique, neuropsychologie), qui vise à fournir aux étudiants un large éventail de compétences en vue de favoriser leur insertion professionnelle.</p> <p>Les 3 parcours de ce Master visent à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteurs d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006, mis à jour le 25 août 2019).</p> <p>Les psychologues issus de cette formation sont destinés à travailler dans des contextes pluridisciplinaires en concertation avec les autres professionnels exerçant dans les champs de la santé, du médico-social et de l'éducation. Les diplômés disposeront d'un domaine de spécialisation en lien avec des secteurs d'insertion professionnelle se différenciant selon les 3 parcours proposés. Les diplômés peuvent, selon le parcours choisi, devenir psychologues dans de multiples services relevant de la fonction publique hospitalière (par exemple, neurologie, psychiatrie, pédiatrie, gériatrie), du secteur conventionné (centre de</p>
--	--

	<p>rééducation et de réadaptation fonctionnelle...), du secteur sanitaire et social (services de soins type SSEFIS et SESSAD...), du monde associatif (établissement et services d'aides par le travail, maisons d'accueil spécialisées...), ou du secteur libéral.</p> <p>La formation se caractérise par une profonde cohérence épistémologique et méthodologique, qui permet aisément l'articulation entre recherches fondamentale et appliquée, et qui prépare à une poursuite éventuelle des études en Doctorat.</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	<p>Université d'Angers</p> <p>Faculté LLSH</p>
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Une organisation en alternance est prévue sur les deux années de formation, afin de favoriser l'articulation entre la théorie et la dimension professionnalisante/pratique, mais aussi de faciliter l'accueil d'étudiants en formation tout au long de la vie. La mention est en effet ouverte aux étudiants inscrits en formation initiale ainsi qu'aux étudiants de la formation continue et au titre de la validation des acquis pédagogiques. Ainsi, les étudiants alternent entre des périodes de 2 ou 3 semaines d'enseignement en présentiel et des périodes longues de stage sur le terrain. Une partie des enseignements est prévue sous forme de MOOC (Ethique et déontologie de la recherche).</p> <p>La formation accueille des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap et sportifs de haut niveau), en adaptant les contraintes pédagogiques en conséquence (tiers temps, dispense exceptionnelle</p>

d'assiduité sur la base des informations officielles du SUMPPS, supports de cours complémentaires transmis sur Moodle, etc.).

Les 3 parcours de la mention du Master se préparent en 2 ans (M1 et M2 intégrés) sur 4 semestres et permettent à l'étudiant d'acquérir des unités d'enseignements capitalisables et transférables du système européen (ECTS), selon le socle de connaissances et de compétences déclinées dans la fiche RNCP.

Les enseignements sont articulés autour d'un tronc commun représentant 123 heures en M1 et 166 heures en M2 (total : 289 heures). Dans ce tronc commun, un fort accent est mis sur la formation à la recherche (193 heures d'enseignements sur les 4 semestres du Master : séminaire de recherche, méthodologie de la recherche, traitement de données, éthique et déontologie de la recherche, valorisation scientifique, anglais) et sur la professionnalisation des étudiants (96 heures d'enseignements : analyse de la pratique, cadres réglementaires, droits des malades, droit du travail, déontologie, gestion d'équipe, gestion de projet, statut du psychologue et conventions collectives).

L'objectif est double :

- Offrir aux étudiants la possibilité de développer une recherche fondamentale ou appliquée de qualité et de poursuivre le cursus en recherche (Doctorat). La formation à la recherche est validée par la rédaction d'un mémoire préparé sur 2 ans et soutenu en fin de M2.
- Professionnaliser les étudiants, via la réalisation de plusieurs stages faisant l'objet d'un suivi hebdomadaire semestriel (analyse de la pratique). La formation

	<p>professionnelle est validée par la préparation et la soutenance orale d'un rapport d'analyse de la pratique.</p> <p>Les enseignements plus spécifiques à chacun des 3 parcours ou les mutualisations entre deux parcours (afin d'élargir les champs de compétences et favoriser les interfaces entre les différentes spécialités) se situent autour de 500 heures (506 pour Neuropsychologie de l'enfant, 538 pour Neuropsychologie de l'adulte et 518 pour Psychologie du vieillissement normal et pathologique) sur l'ensemble du master (donc hors tronc commun, certains étant cependant parfois mutualisés). Ces enseignements permettent, dès la première année de Master, d'approfondir des fondamentaux de Licence et d'entamer une spécialisation. Ils intègrent en effet des enseignements préparatoires aux parcours de M2 proposées. Les étudiants définissent, par leur choix de cours et de stages, le parcours de Master qu'ils ont choisi lors de leur sélection. La place accordée aux stages est accrue en M2 (525h, contre 350h en M1), afin de favoriser la spécialisation professionnelle.</p> <p>Par ailleurs, une large partie des enseignements intègre désormais le numérique par différents moyens, parmi lesquels la mise en ligne de nombreuses ressources pédagogiques directement accessibles via l'interface Moodle : supports diaporamas, articles scientifiques et autres documents ressources, cours enregistrés via Panopto (accessibles en direct à distance et en podcast pendant toute la durée de la formation), chapitres/cours médiatisés. Chaque parcours et chaque année du Master dispose dès le début de l'année d'un espace qui lui est propre sur Moodle, dans lequel sont mises à disposition ces différentes ressources, en plus d'un forum</p>
--	---

	<p>auquel étudiants et membres de l'équipe pédagogiques peuvent participer. Toutes les informations administratives ou pédagogiques utiles sont également déposées sur cet espace (par exemple, réunion de rentrée en podcast, normes APA pour la rédaction du mémoire, livrets...).</p> <p>S'agissant des enseignements eux-mêmes, ils sont la plupart du temps associés à des diaporamas et/ou des supports audio-visuels (vidéo) permettant de favoriser la synthèse des connaissances. La pédagogie inversée est fortement encouragée, à travers de nombreux cours (par exemple, présentation de cas cliniques, de tests psychométriques, des projets de recherche en séminaire...), dans lesquels les étudiants sont chargés d'élaborer le contenu du cours, de mobiliser des ressources numériques (vidéos, diaporamas...) et d'animer/réguler les échanges dans le groupe. La préparation de ces travaux se fait à la fois de manière individuelle et collective, afin de favoriser les échanges pédagogiques, les enseignants contribuant à analyser de manière critique ces échanges avec les étudiants dans un second temps.</p> <p>Enfin, la formation s'appuie sur le logiciel Teams (fourni gratuitement aux étudiants et aux intervenants par l'UA) pour favoriser les rendez-vous qui ne peuvent être assurés en présentiel avec les étudiants, mais aussi pour organiser les conseils de perfectionnement ou aborder avec plus de souplesse toute autre nécessité d'échanges avec les étudiants.</p>
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part</i>	L'intégralité de la formation est assurée en TD.

<p><i>d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Parcours Neuropsychologie de l'enfant: 795 heures d'enseignement + 875 heures de stage.</p> <p>Parcours Neuropsychologie de l'adulte: 827 heures d'enseignement + 875 heures de stage.</p> <p>Parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique: 795 heures d'enseignement + 875 heures stage</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Ensemble de la mention M1 : 50 dont 6 places réservées FC</p> <p>Parcours Neuropsychologie de l'enfant: 20 places dont 2 pour la FC</p> <p>Parcours Neuropsychologie de l'adulte: 15 places dont 2 pour la FC</p> <p>Parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique: 15 places dont 2 pour la FC</p> <p>Redéploiement systématique des places de FC non attribuées en FI.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Pas d'autre partenariat à ce niveau.</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Pas d'accord particulier.</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non prévu</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Les principales améliorations apportées dans le cadre du renouvellement de la mention Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé visent à tenir compte des deux principales préconisations issues de l'évaluation de l'HCERES, à savoir :

- Une nouvelle organisation du Conseil de perfectionnement, afin de favoriser l'évaluation de la cohérence pédagogique et des axes de progression du master dans sa globalité. Outre les étudiants et les responsables de parcours, des professionnels intervenant dans la formation seront associés dans une réunion commune aux 3 parcours et intégrant à la fois le M1 et le M2, à l'issue de chaque année. De plus, un compte rendu systématique sera réalisé et communiqué à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est enfin prévu, de manière complémentaire, que l'évaluation des enseignements, jusque-là marginale, soit systématisée pour tous les parcours, pour chacun des 4 semestres de la formation.
- Une meilleure lisibilité des spécificités des deux parcours Neuropsychologie de l'adulte et Neuropsychologie de l'enfant, en phase avec les domaines d'expertise particuliers requis pour ces deux types de population sur le terrain. Outre des intitulés désormais parfaitement explicites, l'objectif d'une meilleure lisibilité s'est traduit par une réduction importante des mutualisations entre ces deux parcours, désormais relativement restreintes. Enfin, les stages professionnalisants doivent être désormais respectivement réalisés de manière prépondérante voire exclusive chez l'enfant ou chez l'adulte, selon le parcours de spécialité choisi par l'étudiant.

Par ailleurs, d'autres évolutions ont été proposées dans cette nouvelle mouture du master, parmi lesquelles :

- Un meilleur équilibre des enseignements recherche par une réorganisation de certains cours et de leur répartition sur les 4 semestres (éthique et déontologie, statistiques)
- Un développement accru des enseignements centrés sur l'usage des technologies numériques pour la prise en charge des publics visés
- L'introduction significative d'enseignements dédiés aux traitements non médicamenteux (psychothérapies modernes) dans les parcours Neuropsychologie de l'enfant et Neuropsychologie de l'adulte, sachant que le

parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique dispense déjà ces enseignements

- Le renforcement des évaluations sur projet collaboratif ou pratique, ainsi que la pédagogie inversée (notamment, études de cas présentées par les étudiants)
- Une simplification des modalités de contrôle des connaissances à l'échelle de la mention, en combinant le CC et le CT, et en veillant à mieux harmoniser la charge de travail des étudiants par semestre.
- Une promotion de l'enseignement à distance pour les intervenants éloignés géographiquement.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

<i>La formation</i>	
<i>Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Psychologie sociale, du travail et des organisations
<i>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</i>	Master
<i>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement avec restructuration
<i>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences humaines et sociales
<i>Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>Le Master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations propose deux parcours, un porté par l'Université d'Angers (UA), et un par les Facultés libres de l'Ouest (UCO) ; il s'agit des parcours suivants :</p> <p>1- Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports (1; Angers, UA) 2- Accompagnement et conseil en carrière et formation (2 ; Angers, UCO)</p> <p>Note : Le parcours de l'UCO a la particularité d'avoir un M1 sur deux années.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université d'Angers - UFR LLSH Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>-Le parcours de l'UA (1) est organisé en alternance sur les 4 semestres (2 ou 3 semaines de cours puis stages en alternance) ; les étudiants peuvent contractualiser en M2 un contrat de professionnalisation (1 étudiant rentrée 2021) - le parcours de l'UCO (2) est proposé principalement en apprentissage par alternance (séminaire/stage) permettant d'accueillir des contrats d'apprentissage et de professionnalisation (alternance d'une semaine sur 2 en M2) (1 étudiant rentrée 2021).</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>-1- Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports (1; Angers, UA) 733 heures étudiant dispensées par étudiant(e) pour le M1 + M2 ;</p>

	<p>875 heures de stage minimum par étudiant(e) pour le M1 + M2</p> <p>-2- Accompagnement et conseil en carrière et formation (2 ; Angers, UCO)</p> <p>1042 heures étudiant dispensées par étudiant(e) pour le M1 (2 ans) + M2 1155 heures de stage par étudiant(e) pour le M1 + M2</p>
Effectifs attendus :	<p>-Effectifs attendus Entre 90 et 100 étudiants au total pour la mention de Master à 2 parcours M1 : Entre 55 et 60 sur les 2 parcours M2 : de 15 à 20 étudiants par parcours.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Les intervenants professionnels assurent environ 50% des enseignements en M2. Ils sont essentiels dans l'acquisition des savoir-faire pratiques.</p> <p>Institutions partenaires sur l'ensemble de la mention : CEREMA, CRAM, APAVE, ANPAA, Gendarmerie Nationale, X-Road, Semitan, PREVENTION ROUTIERE, SNCF, AFPA , AFPI, POLE EMPLOI (Angers, Nantes, Brest, Lille, Rouen), APEC, ESSCA, CHU Angers, CRTA, Société d'études PerformanSe, ANDRH, Courrier de l'Ouest, Tripalium, CNAM, ENACT, Cabinet de formation et de Conseil Emanence et Acor conseil, Cabinet de recrutement Proman, Mairie d'Angers et Angers Loire Métropole, Chanel Paris, Lactalis Laval, psychologues du secteur libéral.</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>Au niveau de la mention il y a plusieurs collaborations internationales</p>

	<p>universitaires (Europe, Amérique du Nord et du Sud, Afrique). Université de Murcia (Espagne), Université Alcalá (Espagne), Université catholique d'Argentine, Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Côte D'Ivoire, Université Buenos Aires (UCA, Argentine), University of Vale do Rio dos Sinos (Brazil), Université du Québec à Rimouski (UCAR, Canada), Université catholique de Louvain-la-neuve (Belgique), La Haute École Léonard de Vinci, Institut Marie-Haps (Belgique). Des enseignants étrangers participent aux cours. Le parcours de l'UA étant unique en France, les promotions accueillent régulièrement des étudiants étrangers (Colombie, Turquie, Afrique).</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p> <p>Les Facultés libres de l'Ouest (UCO) proposent le parcours Accompagnement et conseil en carrière et formation, en convention avec l'Université d'Angers. Les EC de l'UA président les jurys de ce parcours.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Pour répondre aux recommandations de l'évaluation Hcéres, il faut noter que la politique de stage est bien rodée avec sur chaque site avec chaque semestre un suivi « analyse de la pratique » en M1 et M2. Par ailleurs la structure des parcours</p>	

UA et UCO en alternance favorise la politique de stage et chaque parcours propose des modules de connaissance de l'environnement professionnel. Il est enfin recommandé aux étudiants de diversifier les expériences ; chaque étudiant a en moyenne 2 stages par année d'étude.

Un conseil de perfectionnement commun aux 2 parcours est difficilement possible en raison de la diversité des sites de formation (Angers, et UCO) et supposerait de réunir une trentaine de personnes. Actuellement les conseils de perfectionnement sont organisés sur chaque établissement et durent entre 2 et 3h

Néanmoins, il faut souligner que les mutualisations UA-UCO attestent que les EC de chaque site impliqué assurent des cours aux étudiants des 2 promos. En plus, il y a des jurys et des soutenances de mémoire en commun ; la collaboration est donc effective. Le Master a bien une double vocation, recherche et professionnelle (UA). Les parcours s'appuient sur l'EA 4638, et l'UA, en complément, sur les compétences de 3 autres laboratoires angevins. Les travaux de recherche des étudiants sont encadrés par des séminaires chaque semestre. Il faut noter par ailleurs que les étudiants effectuent des stages recherche et que des actions de recherche de type « workshop » se déroulent chaque année intégrant les travaux des étudiants. Chaque année 1 ou 2 étudiants poursuivent en doctorat et actuellement il existe 3 thèses en convention Cifre à l'UA.

Concernant les effectifs, il faut noter que le parcours de l'UA n'existe que depuis 2017-2018 et la spécialité est unique en France. Il connaît une augmentation de ses effectifs depuis 2017. Le parcours de l'UCO est plus ancien. Si l'on prend le nombre d'inscrits pédagogiques M1 de 2019-2020, les chiffres sont de 16 (UA), 18 (UCO) . L'insertion des étudiants PSTO est bonne.

Enfin les 3 années à l'UCO constituent un choix pédagogique permettant aux étudiants une année supplémentaire de stages.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Psychologie de l'Education et de la Formation
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement du Master « Psychologie de l'Education et de la Formation » porté par l'Université d'Angers et co-accrédité avec l'Université de Rennes 2 (n° d'accréditation 2017-2021 : 20170952), avec restructuration : Fusion des deux parcours précédents « Psychologie de l'Orientation Tout au Long de la Vie » (Université d'Angers) et « Education, Apprentissage, Orientation Scolaire et Professionnelle » (Université de Rennes 2).
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Sciences Humaines et Sociales

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université d'Angers
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	Orientation Tout au Long de la Vie
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université d'Angers – UFR LLSH
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Possibilité pour certains étudiants de s'inscrire en contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>La formation du Master comporte 663 heures étudiants d'enseignements en présentiel dont 24h de LANSAD ainsi que 756 heures de pratiques en milieux professionnels (sous forme de stages ou de contrats de professionnalisation) qui se décompose de la façon suivante :</p> <p>S1 : 252 h d'enseignements+ 84 h de pratique pro S2 : 96 h d'enseignements+ 168 h de pratique pro S3 : 252 h d'enseignements+ 84 h de pratique pro S4 : 192 h d'enseignements+ 420 h de pratique pro</p> <p>Les étudiants réalisent et soutiennent chaque année un mémoire de recherche et un rapport sur la pratique pro :</p> <p>S2 : 140 h de travail individuel supervisé sur 4 semaines + 24h de supervision collective de la pratique + 2 heures d'encadrement individuel du mémoire de recherche</p> <p>S4 : 210 h de travail individuel supervisé sur 6 semaines + 48h de supervision collective de la pratique + 2 heures d'encadrement individuel du mémoire de recherche</p>

Effectifs attendus :	<p>M1 : 16 étudiants en Formation Initiale et 5 étudiants en Formation Continue</p> <p>M2 : 16 étudiants en Formation Initiale et 8 étudiants en Formation Continue (possibilité d'accès direct en M2 après sélection)</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La co-accréditation précédente du Master PEF avec l'Université de Rennes 2, sous la forme de deux parcours avec quelques enseignements mutualisés, de 72 h en M1 et de 48h en M2, n'a pas permis, du fait des fortes contraintes de synchronisation des emplois du temps, la mise en place d'une formation professionnelle alternant l'acquisition des connaissances et le développement des compétences professionnelles, dès les premiers semestres des niveaux 1 et 2 du Master. Grâce à une nouvelle offre de formation dispensée uniquement sur le campus angevin sous la forme d'un seul parcours, la formation pourra être effectuée par alternance dès le mois d'octobre, grâce à des périodes de 15 jours comprenant 8 jours consécutifs de pratique professionnelle sur le lieu du stage ou de l'apprentissage et 2 jours d'enseignements sur le campus. En Semestre 3 (niveau 2), cette alternance débutera dès le mois de septembre (les lundis et mardis au niveau 1 et les jeudis et vendredis au niveau 2). L'alternance sur les semestres pairs (S2 et S4) se réalisera sous la forme de blocs d'enseignements sur le campus durant 6 semaines consécutives à cheval sur les mois de janvier et</p>	

février. Puis 7 semaines consécutives au niveau 1 et 12 semaines consécutives au niveau 2 permettront aux étudiants d'acquérir une pratique professionnelle approfondie et continue sur leurs lieux de stages ou d'apprentissage. Ainsi, l'organisation du Master permettra la mise en place de contrats de professionnalisation.

De plus, La formation sera découpée en blocs de connaissances et de compétences (BBC) d'une durée de 6 semaines qui correspondront chacun à un volume horaire de 84 heures, soit 35 heures par semaine.

Sur les deux années, la formation comprendra 12 Blocs de compétences et de connaissances (6 BBC en M1 et 6 BBC en M2) et sera structurée en 12 périodes (comprenant les périodes de révision, de rédaction du mémoire de recherche et du rapport de stage, de préparation des soutenances orales et des examens).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec quelques points de restructuration et <u>un changement d'intitulé de Mention</u>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences humaines et sociales
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>1. Psychopathologie, Psychologie clinique du lien social et familial (2PCLSF) (U. Angers, renouvellement) 2. Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques (PTP2C) (U. Angers, renouvellement)</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université d'Angers UFR LLSH</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation en présentiel accessible à la formation professionnelle</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1072,5 (dont 24h en langues étrangères)</p> <p><u>Master 1 :</u> <u>Total année M1</u> : 438,5h/ét. ; <u>Stage</u> : 196h/ét. ; ADP stage : 18h/ét. ; <u>Rapport de stage</u> : 2h/ét. Soit 50x2h = 100h ; <u>Mémoire</u> : Séminaire : 12h/ét. ; Direction : 2h/ét. soit 50x2h = 100h ; Soutenance : 2h/ét. soit 50x2h = 100h <u>Travail personnel</u> : 640h/ét.</p> <p><u>Master 2 Parcours Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial :</u> <u>Total année M2</u> : 317h/ét. ; <u>Stage</u> : 504h/ét. ; ADP stage : 24h/ét. ; <u>Rapport de stage</u> : 2h/ét. Soit 30x2h = 60h ; <u>Mémoire</u> : Séminaire : 10h/ét. ; Direction : 2h/ét. soit 30x2h = 60h ; Soutenance : 2h/ét. soit 30x2h = 60h <u>Travail personnel</u> : 827h/ét.</p> <p><u>Master 2 Parcours Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques :</u></p>

	<p><u>Total année M2</u> : 317h/ét. ; <u>Stage</u> : 504h/ét. ; ADP stage : 24h/ét. ; Rapport de stage : 2h/ét. Soit 20x2h = 40h ; <u>Mémoire</u> : Séminaire : 10h/ét. ; Direction : 2h/ét. soit 20x2h = 40h ; Soutenance : 2h/ét. soit 20x2h = 40h <u>Travail personnel</u> : 827h/ét.</p>
Effectifs attendus :	<p>M1 : 50 étudiants primo-entrants M2 Parcours 2PCLSF : 30 étudiants M2 Parcours PTP2C : 20 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	/
Accords internationaux particuliers :	Co-diplomation Université de Tunis (par convention)
Conventionnement avec une institution privée française :	/
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Le retour d'évaluation des masters réalisé par l'HCERES vient confirmer le changement de mention de notre maquette de formation. En effet, pour des raisons de passif propre au département de psychologie, nous avons décidé de rester dans la Mention Psychologie. Il s'avère aujourd'hui, que les orientations théoriques et épistémologiques de la formation ne sont pas en concordance avec la fiche RNCP de la Mention Psychologie mais bien en adéquation avec la Mention Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique. <u>C'est donc la</u></p>	

modification majeure du Master. Il y aura quelques améliorations à l'interne au niveau des contenus, de leur agencement, des modalités pédagogiques (fonctionnement en TD avec plusieurs groupes et non en TD à 50 étudiants en Master 1 par exemple), selon les évaluations annuelles qui auront lieu dans les conseils de perfectionnement ainsi qu'en suivant les préconisations de l'évaluation HCERES. De plus, même si nous avons débuté un fonctionnement par compétences, celui-ci va être davantage déployé par blocs de compétences et modalités d'évaluation des connaissances adaptées à cette approche pédagogique préconisée aujourd'hui.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

/

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Traduction et interprétation
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration pour le parcours Traduction littéraire et générale (UA) / renouvellement sans restructuration pour le parcours Traduction professionnelle et spécialisée (UCO)
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Arts, Lettres, Langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Traduction littéraire et générale (TLG) - Traduction professionnelle et spécialisée (TPS)
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faculté LLSH, Université d'Angers - Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation intégralement assurée sur site pour les deux parcours.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Traduction littéraire et générale (pour chaque parcours constitutif) :</p> <p>M1 : 350-370 heures / étudiant (hors mémoire) M2 : 400-420 heures / étudiant (hors mémoire / stage)</p> <p>Traduction professionnelle et spécialisée:</p> <p>Semestre 1 : 180/184h¹ / Semestre 2 : 290/294h, soit M1 = 470/478h</p> <p>Semestre 3 : 172/176h / Semestre 4 : 156/165h, soit M2 = 328/341h</p> <p>Total : 798/819h auxquelles s'ajoutent les 5-6 mois de stage (Semestre 4)</p> <p>S'agissant d'une formation de traduction, la part d'enseignement en langues étrangères ne constitue pas ici un item significatif.</p>

¹ Les différentiels d'heures sont fonction des cours choisis dans les UE d'option.

Effectifs attendus :	<p>Parcours "Traduction littéraire et générale"</p> <p>Entre 15 et 18 étudiant.e.s par cohorte en M1, avec un respect de plafond par langue visant une adéquation avec les besoins de la profession.</p> <p>Parcours "Traduction professionnelle et spécialisée"</p> <p>25 étudiant.e.s maximum par cohorte en M1, chiffre déterminé par les capacités techniques de certaines salles et par la probable insertion sur le marché.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p>Traduction professionnelle et spécialisée:</p> <p>Ce parcours est membre du Master Européen en Traduction Spécialisée (12 établissements) qui permet d'effectuer le M2 dans deux institutions partenaires (une au Semestre 3 et une au Semestre 4), avant le stage obligatoire. Pour plus d'information, voir http://mastertraduction.eu/.</p> <p>Par ailleurs, le M1 peut être effectué totalement à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+. En revanche, il est interdit de cumuler ces deux possibilités.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Pour le parcours Traduction littéraire et générale:</p> <p>Une convention lie depuis 2018 l'Université d'Angers et l'association ATLAS (association pour la promotion de la traduction littéraire) qui organise chaque année les Assises de la Traduction Littéraire et le Printemps de la Traduction. Étudiants</p>

	<p>et enseignants bénéficient de tarifs préférentiels pour ces manifestations.</p> <p>Le parcours Traduction professionnelle et spécialisée est une formation des facultés libres de l'ouest (UCO-Angers) en conventionnement avec l'Université d'Angers</p> <p>La formation fait partie de plusieurs réseaux d'universités au niveau national et international (EMT, AFFUMT, METS).</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>En réponse aux recommandations de l'Hcéres, il est prévu un rapprochement des équipes pédagogiques des deux parcours avec 2 rencontres annuelles des responsables des deux formations. Un travail de mise en commun et de communication a été décidé autour des conférences, rencontres, manifestations scientifiques organisées au sein de chaque parcours afin que tous les étudiants aient accès à ces événements et se fassent une idée la plus large et la plus concrète possible des métiers de la traduction.</p> <p>L'internationalisation est une réalité pour le parcours Traduction Professionnelle et Spécialisée, l'UCO ayant intégré le réseau European Master's in Translation. Concernant le parcours Traduction Littéraire et Générale, l'internationalisation se verra renforcée par la pratique obligatoire de deux langues étrangères majeures au même niveau et l'affichage de possibilités de stages à l'étranger (dans des aires francophones mais aussi non-francophones) durant le semestre dédié (semestre 4).</p> <p>Le renforcement de la dimension recherche, pour ces formations professionnalisantes, consiste dans le parcours Traduction Littéraire et Générale, en une ouverture à la recherche par la participation obligatoire à plusieurs séminaires (mutualisés avec le Master Art, Lettres, Civilisation). A ces mutualisations de cours qui assurent des passerelles entre recherche et professionnalisation</p>	

s'ajoute la participation à des journées d'études réunissant traducteurs et chercheurs. Il a été décidé que tous les étudiants de la mention seraient dorénavant invités à ces journées, ainsi qu'aux séminaires relatifs à la traduction que pourraient proposer les différentes équipes de recherche (3LAM et Cirpall).

La restructuration du parcours Traduction littéraire et générale consiste à transformer ses 3 parcours monolingues constitutifs (anglais, allemand, espagnol) en 2 parcours obligatoirement bilingues (anglais/espagnol et anglais/allemand, les deux langues étant travaillées de façon égale). Cette évolution doit relever significativement le niveau d'exigence académique des étudiant.e.s et par là-même favoriser leur intégration dans un marché du travail non moins exigeant. Cela accentuera en outre la spécificité de cette formation dans le paysage universitaire français des masters de traduction littéraire.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Histoire, Civilisations, Patrimoine
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	MASTER
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	renouvellement
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines et sociales /Interculturalités, Temps, Espaces, Patrimoine /
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université ; coaccreditation avec l'université d'Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Le Master comprend 4 parcours : <ul style="list-style-type: none"> - SPR : « Société, Politique, Religion » - CST : « Culture, Savoirs, Techniques » - PDL : « Patrimoine et Développement local » - PRH : « Pratiques de la Recherche Historique »

	<p>Les parcours SPR, CST (Le Mans) et PRH (Angers) ont pour objectif la poursuite d'études en doctorat, le parcours PDL vise à l'insertion professionnelle immédiate. Les objectifs généraux de la formation sont communs aux quatre parcours ; l'accent est mis sur l'acquisition d'une solide formation en histoire et culture historique mais aussi sur l'insertion professionnelle, par l'acquisition des compétences propres à la discipline historique et par l'enseignement d'outils professionnels (langues, SIG, multimedia) ainsi que des stages obligatoires.</p> <p>Les parcours SPR et CST ont une forte identité thématique, articulée aux axes de recherche des deux laboratoires CReAAH et TEMOS. Le parcours CST est adossé à l'une des thématiques fortes que développent les deux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs du département, à savoir une approche culturelle des faits historiques et des évolutions sociales, entendues sous l'angle spécifique de la construction des savoirs et de la maîtrise des techniques/savoir-faire qui caractérisent les sociétés de l'Antiquité à l'époque contemporaine.</p> <p>Le parcours SPR est adossé à l'une des autres thématiques prioritaires des laboratoires, à savoir l'interaction entre les sociétés, le politique et les religions, incluant l'analyse du fait religieux sous toutes ses formes depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine.</p> <p>Le parcours PRH a pour objectifs l'approfondissement des méthodes de la recherche historique, avec une ouverture vers toutes les périodes historiques et des champs historiques variés. Les enseignements sont organisés en modules visant les compétences spécifiques des historiens (typologies de sources, méthodes, épistémologie, interdisciplinarité), des compétences transposables à d'autres domaines d'activité (valorisation de la recherche, informatique, langues, gestion de projet). La réalisation de deux mémoires de recherche, en M1 et en M2, permet de mettre à l'œuvre ces compétences. Un stage de 4 semaines minimum et des ateliers professionnels préparent à la poursuite des études et/ou au début de carrière.</p> <p>Le parcours PDL, favorisant l'insertion professionnelle immédiate, vise à former les acteurs de la médiation et de la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes (architectural, archéologique, industriel, immatériel, naturel) dans une perspective de développement local à toutes les échelles du territoire (de l'association locale à l'Union Européenne en passant par les diverses collectivités sans oublier les entreprises privées). Il entend former des professionnels chargés de</p>
--	--

	concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de projets de valorisation et de développement du patrimoine.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	La formation a lieu au Mans pour les parcours présentiels CST, PDL et SPR et à Angers pour le parcours PRH. Certains séminaires (1 à 2 par an) sont mutualisés entre le parcours PRH d'Angers et les parcours SPR et CST du Mans
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Les parcours PRH, SPR, CST et PDL sont accessibles en présentiel. Les parcours SPR, CST et PDL du Master HCP sont également proposés en Enseignement à Distance au Mans (EAD). Les contenus de la formation y sont adaptés à ses publics spécifiques (Reprises d'études pour les parcours Recherche, étudiant-e-s empêché-e-s ou éloigné-e-s d'une université dispensant des formations patrimoine – DROM par ex. – pour le parcours PDL) et s'appuient sur une offre de cours nombreuse, intégrant des créations, des captations des cours en présentiel, des mutualisations avec le programme HEMED (Histoire euro-méditerranéenne) et avec le Master Panacui de la mention Gestion des territoires et développement local.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	La formation compte 284 h en M1 et 228 h en M2 pour les parcours CST et SPR, dont 96h d'enseignement en langue vivante étrangère ; le parcours PRH d'Angers compte 367 h. d'enseignement en M1 et 168 h. en M2, auxquelles il faut ajouter les mémoires de M1 et de M2 ainsi qu'un stage (3 000 heures travail étudiant, dont 140 heures de stage minimum). Le parcours PDL, formation professionnalisante, compte en 2 ^e année environ 430 h.
Effectifs attendus :	170, dont 120 au Mans et 50 à Angers (25 en M1 ; 25 en M2)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	

Eléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*

- Attractivité des parcours recherche et augmentation du taux de réussite : le continuum L3/M sera renforcé par plusieurs mesures visant à familiariser les étudiants avec la recherche dès la licence et à améliorer leurs pré-requis méthodologiques
- L'initiation à la recherche par des exercices s'apparentant à des mini-mémoires de recherche dans les unités d'approfondissement des méthodes de l'histoire en L3
- Maintien et renforcement des UE « Approches de la recherche » par parcours en L3 : les étudiants assisteront dans le cadre de ces UE aux présentations orales des étudiants de Master dans les séminaires de recherche ; les étudiants seront aussi accompagnés pour la rédaction de leur projet de recherche dans ces UE
- Renforcement du bilan de compétences : la rédaction de ce bilan sera systématisée dans le cadre de la soutenance de mémoire des M2, et un important travail d'information sur ces compétences, et les débouchés professionnels qu'elles permettent d'envisager, sera réalisé en amont auprès des étudiants de L3
- Evaluation des enseignements : jusqu'à présent, l'évaluation des enseignements se faisait de manière informelle, par le biais des délégués de Master 1 et 2, présents aux conseils de perfectionnement et aux réunions de département qui ont lieu à chaque fin de semestre ; on veillera à procéder à une évaluation systématique tous les deux ans, via l'outil Evamaine.
- International : les étudiants devront en fin de M2 passer une certification en anglais ; celle-ci pourra être validée par un semestre à l'étranger : l'information sur les possibilités de mobilité sortante sera renforcée en début de Master

-Articulation avec le parcours Panacui : L'articulation avec le parcours Panacui repose sur la mutualisation de 3UE avec le parcours « Patrimoine et Développement local » en EAD : Patrimoine et numérique ; Anglais pour le tourisme et le patrimoine ; Tourisme durable sur les sites de patrimoine naturel

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE
PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Renouvellement avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restructuration du parcours Négociateur Trilingue en Commerce International : conserver l'option "Vin et spiritueux" et remplacer l'option "Polyvalent" par l'option "Entrepreneuriat" - Création d'un parcours ex-nihilo : du parcours Tremplin Entreprise et International (TEI) (mais adossé sur des cours existants en parcours NTCI principalement) <p><u>Renouvellement Master LEA UCO avec restructuration :</u></p> <p>Le projet de ce Master LEA se base sur une dynamique pédagogique liant à la fois un profil international et interculturel, avec la pratique accrue des langues</p>

appliquées, et des connaissances précises en stratégie d'entreprise, stratégies politiques et stratégies internationales.

Cette formation s'ouvre non seulement aux linguistes, mais également aux juristes, aux historiens, aux gestionnaires, aux infocomistes ou à toute personne susceptible de pouvoir prétendre à cette formation à niveau Bac +5 et requérant des niveaux de langues (minimum B2 à C1).

Ce projet se base sur la spécialité « Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise » (habilitée pour 2012-2017) nommée « Langues, Communication Interculturelle et Stratégie de Développement » (habilitée pour 2017-2022), trois parcours distincts, ci-après détaillés :

- Parcours 1 : Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise (LACISE)
- Parcours 2 : Langues, relations internationales et stratégies politiques (LARISP)
- Parcours 3 : Langues, stratégie internationale et Made In France (LASIMIF)

Ces trois parcours se distinguent dès la première année, nonobstant un large tronc commun centré autour des langues et de l'appréhension des environnements européen et international, par une spécialisation tournée d'une part vers la communication et les acteurs du monde économique (LACISE), d'autre part vers la science politique et les acteurs publics, politiques et institutionnels (LARISP), et enfin vers le développement international et toutes les entreprises dont les activités sont estampillées « made in France » sur notre territoire ligérien comme partout en France.

	<p>La seconde année de Master accroît la spécialisation de chacun des parcours selon deux choix possibles : soit en formation initiale avec un stage de 6 mois en France ou à l'étranger, soit en alternance au sein d'une organisation ayant des activités à l'international.</p> <p>Au plan de son environnement régional et sur le grand Ouest, la présente formation ne connaît pas d'équivalent ou de modèle comparable exploitant les langues et la communication interculturelle et la stratégie de développement dans les directions précisément constituées par les parcours.</p> <p>Ce projet s'appuie simultanément sur des compétences spécifiques à la Faculté des Humanités, et des recherches actives dans les domaines visés :</p> <p><u>En interne</u> à l'UCO, via le Centre de recherche Humanités et Sociétés (CHUS) né en 2020 de la fusion des anciennes équipes de recherche : LÉMIC (Littératures, Étrangéité, Mutations, Identités culturelles), LICIA (Langages, Interactions Culturelles, Identités et Apprentissages), et MUTANUM (Mutations numériques, Usages et Médiatisations). Les EC (UCO) qui interviennent dans le Master sont membres du CHUS et inscrits dans l'un de ses 2 axes (Axe 1 Médiations, imaginaires et mutations ; Axe 2 Territoires, altérités et circulations). Les EC de la formation sont, à ce titre, impliqués dans les projets collectifs portés par le CHUS (par ex. le programme "Ruptures" 2017-2022).</p> <p><u>En externe</u> (UA et autres universités publiques), via divers laboratoires : EA 4335 3LAM (Langues, littératures, linguistique, Université d'Angers et Université du Maine), UMR 9016 TEMOS (Temps, Mondes, Société, Universités d'Angers, Bretagne Sud et du Maine), EA 4643 CoDiRe (Construction Discursive des Représentations linguistiques et</p>
--	---

	<p>culturelles, Université de Nantes), EA 1515 Centre Maurice Hauriou (Centre pour la recherche en Droit public, Université de Paris Descartes), EA 4710 POLEN (Pouvoirs, Lettres, Normes Université d'Orléans), GSRL/UMR 8582 (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités), UMR 6590 ESO (Espaces et SOciétés, Université d'Angers).</p> <p>De surcroît, la formation articulée sur deux ans permet aux étudiants en seconde année de formation de choisir entre deux options proposées en formation initiale : « Professionnel » ou « Recherche », afin de valider leur diplôme en fonction de leurs intérêts et de leur projet personnel. L'option « Professionnel » est validée par un stage long assorti d'un mémoire professionnel, alors que l'option « Recherche » est validée par un mémoire de recherche. Ces deux options monopolisent respectivement l'intégralité du quatrième semestre.</p> <p>A partir de la rentrée 2022, ils pourront également opter pour une seconde année en alternance (3 semaines dans leur structure d'accueil, 2 semaines en cours).</p>
<p>Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :</p>	<p>Arts, Lettres, Langues</p>
<p>Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :</p>	<p>Université d'Angers</p>
<p>Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :</p>	<p>Université d'Angers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours Négociateur Trilingue en Commerce International (NTCI) avec deux options :

	<ul style="list-style-type: none">- Option Vin et Spiritueux- Option Entrepreneuriat• Parcours Tremplin Entreprise et International (TEI) <p>Descriptif : TEI serait un nouveau parcours très sélectif, ouvert à un faible effectif (5 étudiants) et dont les enseignements seraient adossés sur une partie des cours du parcours NTCI (cours de langue anglaise uniquement, pas de Langue B + cours d'application + éventuellement cours d'application en licence). L'objectif est de proposer une formation "tremplin" ou "passerelle" aux étudiants diplômés d'un M2 d'une filière LLSH hors LEA (histoire, lettres, psychologie, etc.) et qui souhaiteraient s'orienter vers les métiers du commerce international grâce à une année supplémentaire (M2 uniquement) pour venir compléter leur cursus par une année de formation plus professionnalisante. Cela concernerait donc peu d'étudiants, sélectionnés non pas uniquement sur dossier mais aussi entretien afin de valider en profondeur la qualité de la démarche et du projet professionnel envisagé, ainsi que l'existence de certains pré-requis (par ex. avoir suivi des cours d'anglais pendant le cursus).</p> <p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p> <p>Au sein même d'une spécialité nommée « Langues, Communication Interculturelle et Stratégie de Développement », trois parcours distincts, ci-après détaillés :</p> <ul style="list-style-type: none">-Parcours 1 : Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise (LACISE)-Parcours 2 : Langues, relations internationales et stratégies politiques (LARISP)-Parcours 3 : Langues, stratégie internationale et Made In France (LASIMIF) <p>Ces trois parcours se distinguent dès la première année, nonobstant un large tronc commun centré autour des langues et de l'appréhension des</p>
--	---

	<p>environnements européen et international, par une spécialisation tournée d'une part vers la communication et les acteurs du monde économique (LACISE), d'autre part vers la science politique et les acteurs publics, politiques et institutionnels (LARISP) et enfin vers le développement international et tous les acteurs économiques dont les activités sont estampillées « made in France » sur notre territoire ligérien comme partout en France.</p> <p>La seconde année de Master accroît la spécialisation de chacun des parcours avec</p> <p>→ Une option en formation initiale avec un stage de 6 mois en France ou à l'étranger,</p> <p>Ou :</p> <p>→ Un parcours en alternance, tout au long du semestre 3 et du semestre 4, au sein d'une organisation ayant des activités à l'international.</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	<p>Université d'Angers (Faculté LLSH)</p> <p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p>
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Formation initiale en présentiel</p> <p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p> <p>-Formation initiale en Master 1 pour les 3 parcours.</p> <p>-Formation initiale OU en alternance en Master 2 pour les 3 parcours.</p>
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>216 heures étudiant en M1 (contre 223 actuellement) dont 100h en langue étrangère + stage de 4 à 6 mois (identique par rapport à la précédente accréditation) + travail en autonomie pour la rédaction du rapport de stage et la préparation du Grand Oral (Grand Oral remplaçant le mémoire de M1).</p> <p>388 heures étudiant en M2 (contre 396 actuellement) dont 128h en langue étrangère + stage de 4 à 6 mois (identique par rapport à la précédente accréditation) + temps de travail en</p>

	<p>autonomie pour la rédaction du rapport de stage et du mémoire de M2.</p> <p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p> <p>Master 1 : 570h / Master 2 : 272h</p> <p>-Part d'enseignement disciplinaire en langue étrangère : de 108h à 144h en fonction des parcours. -Part d'enseignement en langues vivantes : 212h pour les 3 parcours.</p> <p>Soit 320h à 356h d'enseignement en langues au total.</p>
Effectifs attendus :	<p>50 en M1 pour le parcours NTCI (25 pour l'option Vin et 25 pour l'option Entrepreneuriat)</p> <p>50 en M2 pour le parcours NTCI (25 pour l'option Vin et 25 pour l'option Entrepreneuriat)</p> <p>5 en M2 pour le parcours TEI</p> <p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p> <p>-20 étudiants par parcours soit 3 x 20 en M1 -20 en M2 notamment en prévision de l'alternance en M2 soit 3 x 20 en M2</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Aucun
Accords internationaux particuliers :	<p>Projet de création de partenariat avec une université étrangère (Chine) pour organiser des échanges étudiants (possibilité de semestre à l'étranger en M1 NTCI).</p> <p>Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)</p> <p>Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus avec des établissements étrangers.</p> <p>Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et</p>

	<p>techniques, sont mis en œuvre, y compris dans leur dimension d'accompagnement social. Notamment en Master 1, les étudiants de chacun des 3 parcours ont la possibilité de partir en SUE au semestre 2.</p> <p>L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)
<p><u>Évolutions globales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous proposons de conserver les notes plancher existant pour chacun des enseignements (fixées à 8/20) et d'abaisser la note plancher de 12/20 à 8/20 également pour le Grand Oral (M1), le mémoire (M2) et rapport de stage (M1/M2). L'objectif est d'harmoniser entre toutes les matières le seuil de tolérance et d'éviter les biais dans la notation, avec notamment la tentation de « gonfler » artificiellement une note jusqu'à 12/20 pour qu'un étudiant valide. Ainsi, un étudiant avec un mémoire à 10 ou 11/20 validerait malgré tout son UE, mais avec une note qui reflète le travail produit. - Remodelage de l'option actuelle « Polyvalent » dans le parcours Négociateur Trilingue en Commerce International pour en faire une option avec une vraie identité et plus-value : proposition d'une option « Entrepreneuriat », destinée aux étudiants ayant une appétence pour l'entrepreneuriat, le portage de projet, l'environnement start-up (pas un projet entrepreneurial immédiat mais une sensibilité sur laquelle ils pourront capitaliser pour développer des connaissances et compétences spécifiques). Proposition de cours de négociation commerciale « classique » (ce qui est dispensé actuellement, et le sera toujours mais dans une moindre mesure) et de cours de négociation appliquée à l'entrepreneuriat, au portage de projet, à la levée de fonds (le pendant pour l'option "Vin et spiritueux" sont les cours de négociation appliquée au commerce du vin). <p><u>Principales évolutions en M1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disparition du mémoire de M1 au profit d'une épreuve exclusivement orale (Grand Oral dont les modalités précises restent à définir). Conservation du rapport de stage écrit (non soutenu à l'oral) et rendu obligatoirement en langue étrangère. - Remplacement du mémoire de M1 par un Grand Oral (épreuve dont les modalités restent à définir par l'équipe pédagogique) et du cours de méthodologie de la recherche par un cours de méthodologie du Grand Oral (cours de Préparation au Grand Oral de 	

12h contre 14h actuellement pour le cours de Méthodologie de la recherche). Nous avons jugé intéressant de réaffecter par ailleurs ces 2h, 12 heures nous paraissant raisonnable pour préparer à l'épreuve du Grand Oral.

- Suite aux recommandations de l'HCERES et afin de renforcer la spécialisation par option, nous avons opéré un remodelage de l'identité des options (nouvelle option "Entrepreneuriat" et option "Vin et spiritueux" actuelle). Nous avons notamment créé des cours de spécialisation par option (afin de leur donner une véritable identité et davantage de légitimité) : en "Vin et spiritueux", un cours de Connaissances théoriques du vin "débutant" a été ajouté au Semestre 1 et un cours de Connaissances théoriques du vin "avancé" au Semestre 3 (et des cours d'application en négociation aux S2 - à distance - et au Semestre 4).

- Démutualisation du cours d'initiation à la négociation avec le M2 (redondant alors qu'il s'agit du cœur du parcours Négociateur Trilingue en Commerce International NTCI).

- Cours de gestion de projet à distance du Semestre 2 dédoublé en 2 cours de négociation dédiés par option (pour poursuivre la spécialisation des options et appliquer les connaissances théoriques du Semestre 1).

- Révision de certains intitulés de cours et d'UE.

- Déplacement de certains cours parmi les UE pour plus de cohérence.

- Avec cette nouvelle maquette, il y aura des cours de négociation à chaque semestre (ce qui constitue le cœur de la formation NTCI) avec une véritable progression : Semestre 1 = cours d'initiation à la négociation commerciale (commun), Semestre 2 = cours de négociation par parcours débutant (l'objectif est de mobiliser les apports théoriques dispensés au Semestre 1), Semestre 3 = cours de négociation par parcours intermédiaire, Semestre 4 = cours de négociation par parcours avancé (l'objectif étant de mobiliser les apports théoriques du Semestre 3 et d'insister sur la dimension internationale).

Principales évolutions en M2 :

- Réorganisation des UE, parfois renommées en fonction des évolutions (ex : regroupement dans une même UE des aspects juridiques et financiers).

- Remplacement du cours de négociation dispensé uniquement dans l'option "polyvalent" actuelle (cours de négociation supplémentaire par rapport au parcours "vin" et redondant avec le cours "Approche pratique de la négociation") par un cours plus pertinent pour l'option désormais intitulée "entrepreneuriat" (anciennement "polyvalent"). Celui-ci est basculé au Semestre 3 pour contrebalancer le cours de théorie du vin pour l'option "Vin et spiritueux", dispensé aussi au Semestre 3 (plus cohérent pour acquérir les connaissances permettant une application dans les cours de négociation des Semestres 3 et surtout 4).

Rééquilibrage du volume horaire avec cours de négociation (28 vs 8h => proposition 24h vs 12h).

- Le cours "Enjeux professionnels actuels" est actuellement un CM de 8h (évalué en présentiel, non noté), réparti en différents intervenants professionnels qui interviennent chacun sur 2 ou 3h d'une thématique en particulier. Pour plus de pertinence et de clarté dans l'intitulé, nous proposons de le renommer « Cycle de conférences » afin de pouvoir découper en plusieurs conférences thématiques (académiques ou professionnelles, transversales ou en lien avec les parcours mais dispensées à toute la promotion). Il s'agit donc de conserver le format actuel mais de le rendre plus lisible dans la maquette, pour les étudiants comme les intervenants. Aussi, la finalité de ces conférences est de développer davantage la sensibilité à la recherche de nos étudiants. Au-delà du mémoire, ils pourraient découvrir et échanger autour des thématiques de recherche de leurs enseignants-chercheurs.

- Intégration dans la maquette avec crédits de l'engagement étudiant dans la vie du master au travers de l'EC "Valorisation de la formation".

- Suppression du cours de gestion de projet au Semestre 4 (un cours de gestion de projet est dispensé au Semestre 1 et un cours de gestion de projet digital est prévu au Semestre 3).

Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers)

Éléments de réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan :

1/ **Les cours d'enseignement en langues vivantes** sont vraiment orientés en fonction des spécialités de chaque parcours. Ce n'était pas assez lisible selon le rapport Hcéres, cela a donc été pris en compte et renforcé tant dans les énoncés de cours que dans les contenus.
2/ De même le nombre de cours de spécialité en langues a été révisé à la hausse, certains cours jusqu'ici dispensés en français dans la formation, le seront dorénavant en anglais.

3/ **Le lien direct entre recherche et étudiants** sera beaucoup plus prégnant, avec deux sessions de workshops-recherche : la première en Master 1 (semestre 2) ; la seconde en Master 2 (semestre 3).

Ces rencontres seront régulières à raison de 12h par semestre, à raison de 2h tous les 15 jours. Des enseignants-chercheurs de l'équipe interdisciplinaire et internationale dûment constituée en fonction de leur expertise exposeront aux étudiants leurs thèmes de recherche en lien avec les spécialités des 3 parcours. Le format de ces workshops sera variable : intervention d'un seul enseignant-chercheur, ou de deux pour croiser les regards disciplinaires sur une même thématique.

Ces workshops permettront aux étudiants de se familiariser avec le travail de recherche qui les attend au semestre 4. Ils permettront également d'enrichir leurs connaissances et culture générale en vue du grand oral transversal qu'ils passent tous en fin de semestre 3.

Ce sera enfin l'occasion d'accueillir des collègues enseignants-chercheurs de l'Université d'Angers si possible et de renforcer ainsi notre collaboration.

4/ **Tous nos dispositifs de suivi** seront bien entendu maintenus : suivi des stages (avant, pendant et après avec visites sur les lieux de stages), sondages de satisfaction en fin semestres 1-2 et 3, enquêtes d'insertion professionnelle sur les 3 dernières promotions sorties, conseils de perfectionnement en présence de nos collègues de l'UA et de professionnels extérieurs.

Restructuration avec ouverture d'un nouveau parcours :

En parallèle de l'ouverture de la Chaire Entrepreneuriat et Territoire, de notre dispositif Etudiant Entrepreneur, de l'observation des évolutions du marché et de ses besoins, il est apparu important et opportun d'apporter une réponse académique à la fois aux spécificités de notre territoire, aux atouts des acteurs économiques locaux. Autant de raisons qui nous ont stimulés pour proposer le nouveau parcours : Langues, Stratégie Internationale et Made In France, dans un contexte de mutations des activités et des écosystèmes.

Ce nouveau parcours permettra de former des cadres **multilingues** (3 à 4 langues, français inclus) aptes à **mettre en œuvre des projets de management et de développement stratégique** dans les entreprises qui utilisent comme levier de croissance le « Made in France » à deux niveaux distincts et néanmoins complémentaires (ou « glocal ») :

-sur le territoire (dans le cadre d'une stratégie de réindustrialisation possible ou de relocalisation ou de pérennisation des activités).

-à l'international (Valeur ajoutée du MIF : symbole de qualité et d'excellence)
Par exemple : que signifie vendre des méduses en Corée du Sud ? Pour l'entreprise ligérienne Humeau qui produit les célèbres sandales en plastique, que représente le MIF en Corée du Sud ? Comment accompagner cette entreprise dans la promotion de son produit MIF à l'international sur de nouveaux marchés ?

L'objectif de ce nouveau parcours est de doter les étudiants des outils et des compétences professionnelles qui leur permettront de développer des projets et des stratégies internationales pour tous ces produits Made In France à haute valeur ajoutée.

La formation portera en partie sur le **marketing territorial** inhérent au MIF, les **caractéristiques intrinsèques du MIF** et ses critères différenciants en termes de **créativité et d'innovation**, sur la **communication stratégique** qui s'y rapporte, son **management en milieu interculturel** et bien entendu de nombreuses études de cas et projets en situation réelle.

Il s'agira de particulièrement prendre en compte les PME et ETI du territoire et de les promouvoir à travers une collaboration active tout au long de la formation et grâce à une pédagogie

« immersive ».

Les diplômés seront en quelque sorte les ambassadeurs du MIF au service des entreprises de nos territoires.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :